Sommaire

Le magazine d'informations municipales

Dossier

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme 13-16

Divonne, la vie

Le CCAS fait appel à vous ! 5
Le Ministre des Sports à Divonne 7
Les événements culturels 8-9
L'Université pour Tous 10
www.divonnelesbains.fr : mode d'emploi 11

Divonne, la ville

Un nouvel établissement pour les anciens 17
Une école labellisée écologique 18
La future crèche halte-garderie 19
La vie commerçante 20-22
Expressions politiques 24-25

Divonne, l'ouverture

Le Très Haut Débit dans le Pays de Gex 26
L'Établissement Public Foncier Local 27
Vésenex sauve son horloge ! 28

Flyers

Agenda & Numéros utiles
Version anglaise

Je vis à

Divonne les Bains

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme

n° 78 1er trimestre 2007
www.divonnelesbains.fr

Naissances

Arthur SALTIEL
8 août 2006 à Meyrin
Morgan LALFOND
24 août 2006 à Nyon
Corentin STÉPHAN
23 sept. à Chêne-Bougeries
Lucie DANGLE
26 sept. 2006 à Genève
Sofia WEHAND
9 oct. 2006 à Ambilly
Taïna de SCHOENBURG-WALDENBURG
2 nov. à St-Julien
Dorian MIGNIOT
3 nov. 2006 à St-Julien
Clémentine GABORIT
3 nov. à St-Julien
Antoine LEPIN
3 nov. 2006 à Ambilly
Gladys BOIS
12 nov. 2006 à Annemasse
Isis CHIVOT
16 nov. 2006 à Annemasse
Lucie KEROUEL-GUILLON
17 nov. 2006 à Annemasse
Laetitia CARLI
2 déc. 2006 à St-Julien
Noémie HATTÉ
9 déc. 2006 à Annemasse
Mathieu GEST
11 déc. 2006 à Annemasse
Luna MARICHY-PRUDENT
11 déc. 2006 à St-Julien
Dimitri CHAUDRON
14 déc. 2006 à St-Julien
Lucas NOTTEAU
15 déc. 2006 à Ambilly
Eden NAPHAIVONG
19 déc. 2006 à Annemasse
Neva TUNCA
21 déc. 2006 à Annecy

Mariages

Jérôme AUDRY et Marie-Pierre HAN, le 2 déc. 2006

Décès

Comte Oleg TOLSTOÏ
Officier de l'Ordre National du Mérite
79 ans, le 20 oct. 2006
René BIZET
72 ans, le 29 oct. 2006
Jean Claude PIFOUILHOUX
67 ans, le 1er nov. 2006
Anne-Marie MOREAU née MILLOT
86 ans, le 19 nov. 2006
Erna DURAFFOURD
87 ans, le 27 nov. 2006
André LAUGIER
76 ans, le 19 déc. 2006
Berthe GOUDARD née DURAND
89 ans, le 24 déc. 2006
Jeanne CHASSE
92 ans, le 24 déc. 2006

Les mouvements de personnel en mairie

Depuis le 1er décembre dernier, suite au départ de Christiane Lachize à la mairie de Cessy et au renforcement du service scolaire avec l'arrivée d'Adeline Montoro, le service accueil-population a accueilli Sylvie Dukarski et Bénédicte Fleury.
Sylvie Dukarski travaillait à la Mairie de Gex depuis 1991 au service logement et social et avait auparavant exercé dans le privé en tant que secrétaire comptable et secrétaire.
Bénédicte Fleury, après 7 années dans le privé, a intégré la fonction publique en 2003 à la mairie d'Ambilly où elle s'occupait du secrétariat du Maire et du service urbanisme avant de faire partie du service état civil.

2007 a également débuté avec l'arrivée d'un nouveau responsable au service urbanisme : **Julien Cainne**. Juriste et titulaire du concours d'ingénieur territorial, il travaillait depuis 2006 pour l'Académie de Lyon en tant que chargé d'opérations et avait occupé un poste de chargé de mission au service urbanisme de la ville de Hem (59).

Bienvenue !

Sylvie Dukarski

Bénédicte Fleury

Julien Cainne

Des inscriptions en masse

À chaque fois, avant les grandes échéances électorales nationales (présidentielles et législatives) le rythme des inscriptions électorales s'emballe ; cette année de nouveau.
Au 31 décembre 2006, on constatait une augmentation de 12,6 % des électeurs français inscrits sur Divonne-les-Bains portant le nombre total à 5 208 (contre 4 249 en 2002, après +10,5% de hausse au 31 décembre 2001). Des jeunes, des nouveaux résidents, des changements de domicile mais aussi des personnes d'une cinquantaine d'années n'ayant encore jamais voté ! Cela aura-t-il une influence sur le taux d'abstention ?...

Erratum n°77

P.6 - Précision grammaticale !
Plusieurs personnes se sont étonnées de la conjugaison de cette phrase de l'article " l'été sportif " : " En juillet, se sont succédé l'équipe de France première de Basketball...
et l'équipe du RC Lens ... ".
Grâce à une lecture attentive, nous avons évité de publier " se sont succédées " conformément à une règle grammaticale tombée dans l'oubli.
(Grammaire Larousse du XXème siècle).
Petit rappel !
Règle : Un participe passé conjugué avec le verbe être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.
Exceptions : S'il s'agit d'un pronominal dans lequel le pronom réfléchi joue le rôle de complément indirect d'attribution, il reste invariable :
• Quand le verbe n'a pas de complément d'objet direct (COD) : « les rois se sont succédé » ou « les adversaires se sont nui »
• Quand le COD est placé après le verbe : « ils se sont construit une retraite agréable ». S'il est placé avant, il s'accorde en genre et en nombre « les bons petits plats qu'elle s'est préparés »

P.20
Dans l'article " art et beauté déménage ", une inversion de photo a été commise. Retrouvez donc ce mois-ci la photo correspondant à l'article paru dans le JvD 77.

Cette erreur, quelques répétitions et fautes de ponctuation sont passées au travers de nos relectures. C'est peu mais nous serons encore plus vigilants la prochaine fois. Merci de votre compréhension.

Ours :

Directeur de Publication : Guy Michel
Rédacteur en chef : Laurent Védie
Rédaction : Gérard Dous, Christèle Floquet, Laurent Védie
Comité de relecture :
Bénévoles : Hélène Bidaud, Catherine Riondel Cadoux
Elus : Marie-Fée Champagne, Christine Manzato, Marie-France Martin, Claude Quayzin
Services : Julien Cainne, Christel Coquilleau, Carole Demoulin, Mado Erhenborg, Olivier Granger, Daniel Masson, Vincent Scattolin, Hélène Oyer-Leroy, Gérard Tedeschi
Participation : Jean-Luc Amoros, Bernard Dugas, Annie Grenard, Guérin Salomone
Traduction en langue anglaise : École de Langues de Divonne et Shirley Paccani.
Crédit photos : Cap images, Matthieu Rousseau, cabinet Dosse, Acheo, ccpg, service communication

Hôtel de Ville
communication@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr
tel. 04 50 20 03 49 - fax 04 50 20 47 87

Divonne-les-Bains
L'Ain en Léman

Création graphique et réalisation :
Graphem - 03 84 60 45 78 - graphem2@wanadoo.fr
Impression :
Delta Imprimerie - 04 78 90 48 40 - pao@imp-delta.com
édité à 6 500 exemplaires
distribué par la commune

Édito

Durant l'année 2006, notre pays n'aura pas échappé au phénomène des peurs et des inquiétudes qui agitent la société occidentale et peut-être l'ensemble de la planète.

La peste aviaire et les grandes pandémies, les perturbations climatiques, le réchauffement de la planète et la fonte des glaces, les conflits ethniques et territoriaux, les rivalités de puissance opposant les Nations et les continents ont été les illustrations les plus marquantes.

Ces événements ou ces phénomènes génèrent des incompréhensions et des peurs qui impactent la vie politique de notre pays.

Autour de nous, le monde change ; nous n'appréhendons pas toujours les conséquences de ces bouleversements et nous connaissons des difficultés pour répondre à ces inquiétudes. Mais ce ne sont pas seulement les Nations qui sont concernées ce sont aussi nos communes qui vivent, au quotidien, les conséquences des mouvements du monde.

Combien de fois pouvons-nous entendre s'exprimer les plaintes : le thermalisme n'est plus ce qu'il était, le commerce d'antan à disparu, le casino n'est plus, hélas, en situation de monopole, les constructions se développent et s'égrènent trop rapidement etc.

Face à ces bouleversements, il existe une tentation de repli sur soi, une tentation de protection et d'isolement.
C'est méconnaître que de tout temps, le mouvement fut dans la nature des choses. C'est surtout méconnaître le principe selon lequel il n'existe pas dans nos sociétés de situations acquises, de rentes perpétuelles, ou de protection pérennes.

Si l'on peut regretter ces mouvements de fonds de notre société, nous avons le devoir de nous adapter, d'anticiper et de prévoir, les conséquences de ces bouleversements.

Si le Conseil Municipal devait formuler un seul vœu pour cette année 2007, ce serait celui de souhaiter que notre petite commune poursuive son évolution et son adaptation aux changements que nous imposent le développement de la grande région Lémanique, dont la capitale, Genève, connaît d'importants succès dans l'accueil et le développement des organisations internationales mais aussi dans l'accueil d'entreprises de renommées et de dimensions mondiales qui ont choisi la région Lémanique pour installer leurs activités.

Les changements génèrent parfois des regrets ou des amertumes. Faisons en sorte au cours de cette année 2007 qu'ils génèrent de l'enthousiasme et de l'espérance. C'est tout ce que nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous !

Le Député-maire de Divonne-les-Bains

JEUX...vis à Divonne !

Les mots croisés de Philippe Imbert

Quelques rues de Divonne-les-Bains

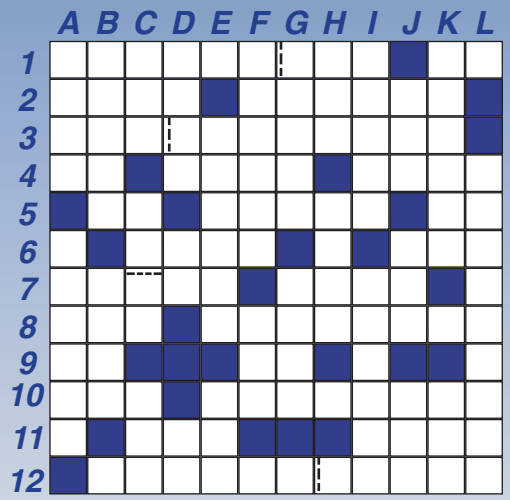

HORIZONTALEMENT :
1- Chaussée de grande taille -Se la coule douce dans son lit ***-2-*** Voyelles - ***Une rue où l'on necircule pas forcément en protestant ! -3- Chaussée de petite taille -4-*** Ne finit jamais unephrase - Ensemble du tissu génital - Chiffres romains***-5-*** Points opposés - ***Tout baigne dans cetterue locale !***- Fait un article***-6- Que d'Eau pour cette avenue de Divonne*** - Tête de cerf ***-7-*** Seshorizons sont vagues ***- Temps qui suit, en un mot, pour avoir une place à Divonne -8-*** Voyelles ***-Sont donc allée à Divonne -9-*** Cadre du lit- Lettres anonymes ***-10-*** Suffixe***- Une rue à Divonne,ça coule de source ! -11-*** C'est de l'aluminium ***- La voie du Lac pour en faire un -12- Nemanquent pas de souffle, pour être mis en place à Divonne -***

VERTICALEMENT :
A- Une avenue en ligne ! - Est de passage à Divonne -B- Celle de Gex arrive vers le centre-ville - Rue près de la gare routière à Divonne -C- Entendu dans un cabinet dentaire - Ex-cité -République arabe ***-D-*** Poids non emballés - Adoré même s'il cognait - La note du chef ***-E-*** Habillentle cigare - Fait un tonneau***-F-*** Mît de l'étain - C'est pour la norme***-G-*** Se laissai à imaginer -***Forcément bon pour la rueà Divonne -H-*** Précède Alv pour un fleuve suédois - Fêté dans lesdeux sens ***-I-*** Amoureuse - Course à l'eau ***-J-*** Drogue - Parti allemand - Atome ***-K-*** Sans aucundoute - Chef des nutritionnistes ***-L- Sont donc en chemin sur Divonne -***

Divonne pour les curieux !

Avez-vous remarqué cette nouvelle peinture murale dans Divonne ?

Le Saviez-vous ?

Divonne-les-Bains est riche de 30 sources naturelles sur son territoire. Connaissez-vous leur petit nom et où elles se trouvent?

Solution des jeux page 17

ASSOCIATION
DÉPARTEMENTALE
D'AIDE AUX PERSONNES
DE L'AIN

ADAPA

l'aide à domicile pour tous

Quels que soient votre situation et vos besoins d'aide, l'A.D.A.P.A. met à votre service son réseau de professionnels. Plus de 850 salariés sur l'ensemble du département s'efforcent de vous faciliter la vie au quotidien.
Selon votre lieu de résidence, nous vous proposons :

- service d'aide à domicile,
- service de soins à domicile,
- service de portage de repas,
- service d'auxiliaire de vie pour personnes handicapées,
- service mandataire d'employées de maisons, de jour, de nuit, de week-end,
- service de petits travaux (bricolage, jardinage...).

En collaboration avec différents partenaires :

- accueil familial pour personnes âgées,
- accompagnement en fin de vie,
- animation résidences personnes âgées,
- aide aux familles...

Paiement par Chèque Emploi Service Universel (CESU) accepté, réduction d'impôts possible.

N'hésitez pas à contacter la responsable de votre secteur. Elle vous fixera un rendez-vous ou se déplacera à votre domicile afin de vous proposer des réponses adaptées à vos besoins.
Amélie DELMAS
Centre médico-social - 57, rue de Genève - 01170 GEX
Téléphone : 04 50 42 38 30 - Télécopie : 04 50 41 42 26
Permanences :

- le lundi de 8 h 30 à 10 h
- le jeudi de 8 h 30 à 9 h 30
- à Divonne, Mairie, le jeudi de 10 h à 12 h

La naissance de la vie en musique

Elisabeth Urvoy, infirmière et sage-femme, mère de trois enfants, vit à Divonne. Un jour, une découverte bouleverse sa vie personnelle et professionnelle. L'album " Comment lui dire " de la chanteuse bretonne Fabienne Marsaudon, évocation de sa grossesse, fait écho en elle. Elle apprend que les neuf chansons de l'album sont utilisées par les professionnels de l'obstétrique pour aider et accompagner les parturientes vivant des grossesses difficiles. Elisabeth décide alors d'axer son travail de recherche sur cet album et l'utilisation de la musicothérapie. Elle, qui a choisi d'accompagner les futures mères, les couples et les nouveaux-nés pressent qu'à travers ces textes et ces musiques, celles-ci pourront vivre une expérience différente, malgré les difficultés de leur grossesse. Pour faire connaître son travail et cet album, elle ne voit qu'un moyen : créer l'Association Hymne à la Vie. Le dimanche 3 décembre 2006, elle invite à L'Esplanade du Lac, Fabienne Marsaudon et son pianiste Michel Precastelli, pour un unique tour de chant. Le but de partager " ce voyage si précieux au centre de la mère " est atteint tant l'émotion est palpable. Désormais, Elisabeth utilise cet outil, comme méthode complémentaire à son travail quotidien. Elle reçoit de nombreux témoignages sur les effets de la musique et du poids des mots permettant de franchir des étapes difficiles dans la grossesse, puis l'accouchement. Nietzsche ne disait-il pas " sans la musique, la vie serait une erreur ". Une belle preuve de l'utilité de celle-ci, surtout lorsqu'elle touche et s'ouvre sur une naissance.

Contact :
Urvoy.e@wanadoo.fr

Des noces de diamant à Arbère

Paul Goudard, d'Arbère, et Suzanne Vuagniaux, de Tutegny, se sont connus dans un bal, à Divonne, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Depuis ils ne se sont plus quittés. Mieux encore : les deux jeunes gens se sont mariés le 17 août 1946, à Cessy. Ils ont fêté leurs noces de diamant avec toute la famille, il y a quelques semaines.
Paul Goudard, 85 printemps, et Suzanne, son épouse de six ans plus jeune, vivent dans leur maison familiale d'Arbère, où le grand-père était garde-barrière. Fils de paysan du hameau, Paul Goudard a travaillé avec son père, petit agriculteur. En 1958 il est entré au service du Casino et y a fait carrière. Au fil de son existence, il a pratiqué la boule lyonnaise et comme son père et son fils, il a été un musicien fidèle du défunt Echo du Mussy.
La vie du couple a été égayée par la venue de trois enfants André (décédé à 40 ans), Jacky et Yvette, qui leur ont donné cinq petits-enfants (Vincent, Isabelle, Philippe, Valérie et Fabrice). Trois arrière petites-filles complètent le tableau familial : Sarah et les jumelles Marion et Justine. Souhaitons à Paul et Suzanne Goudard encore de longues années de bonheur.

Une partie de la famille réunie a entouré Paul et Suzanne Goudard avec deux de leurs arrière petites-filles, Marion et Justine.

D.I.R.E. : une association à votre écoute !

L'association mène, avec le soutien des C.C.A.S. (Centres Communaux d'Action Sociale) et de la Communauté de Communes du Pays de Gex, des actions de prévention des conduites à risques auprès des enfants, des adolescents et des adultes. Depuis le 10 janvier, les permanences de l'association DIRE ont changé, voici les nouveaux horaires :

Permanences anonymes et gratuites
en présence de Gilles RUZIE, psychologue :

- **Divonne-les-Bains** : jeudi de 18h à 19h30, salle des Associations
- **Thoiry** : mercredi de 14h30 à 16h, local du Service Social des Orchidées
- **Ferney-Voltaire** : mercredi de 12h à 14h, Maison St Pierre
- **St-Genis-Pouilly** : mercredi de 16h30 à 18h30, espace George Sand
- **Gex** : sur rendez-vous, au local de l'association à Gex

Permanence téléphonique :
du mercredi au vendredi : 04 50 41 77 46

Contacts :
Association D.I.R.E.
Le Clos des Abeilles,
41, rue de Domparon - 01170 GEX
Courriel : dire@cc-pays-de-gex.fr.
Web : http://www.cc-pays-de-gex.fr/assoc/dire

Sainte-Barbe dans le souhait de l'unité

Soirée dédiée à la tradition, le Centre de secours-incendie de Divonne-les-Bains a fêté la Sainte-Barbe en réunissant l'ensemble du corps, les autorités et les familles des sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires.
Sous les ordres du lieutenant Marc Thomas, le corps et une belle phalange d'une trentaine de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ont été présentés aux autorités du district, dont les maires de Sauverny et de Versonnex, ainsi que le Député-maire Etienne Blanc.
Salut au drapeau et inspection du corps ont précédé l'évocation du souvenir par le lieutenant Jean-Louis Katsuraki des 11 sapeurs-pompiers disparus en France dans l'accomplissement de leur devoir envers la société.
La cérémonie sobre et solennelle, se poursuivit par la remise des diplômes et des récompenses obtenus par quelques-uns des 48 sapeurs-pompiers divonnais (dont 41 volontaires). Dans son discours le chef de corps, comme le Député-maire, ont rappelé la nécessité de rester unis et solidaires pour faire face aux missions.

496 interventions

Dans l'année, les pompiers ont enregistré 496 interventions, notamment pour 49 feux dont trois importants et sont intervenus 348 fois dans le cadre du secours a précisé le lieutenant Jean-Louis Katsuraki qui a évoqué le "respect des valeurs" ainsi que "l'investissement personnel et permanent" des hommes et des femmes composant le corps.
Dans son allocution, le maire a évoqué le conflit qui oppose les sapeurs-pompiers professionnels aux pouvoirs publics, en rappelant les neuf textes soumis aux Chambres, ainsi que la concertation qui se poursuit. " Les évènements ne sont pas l'image de ce que vous êtes..." a souligné le député, en rappelant la véritable inquiétude que génère le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires.

A l'honneur

Diplômes et récompenses ont été remis à : Thierry Buisson, sapeur-pompier professionnel, le caporal-chef David Nachmias, François Lamone, première classe, N. Aoukili, sapeur-pompier professionnel, le caporal-chef Richard Rodolphe, Magali Clairault et Christina Bauduin.

Distribution de médailles... promo 2006 !

Le 18 décembre 2006, la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale à été remise par Etienne Blanc à Martine Bollon, Michel Bolzinger, Pascale Chevret, Franck Guillarme, Jean-Claude Marie et Gilbert Roland.

Martine Bollon a commencé au secrétariat général de la mairie en 1985, puis a intégré le service domaine avant de devenir l'assistante de Marie-Fée Champagne au secrétariat du CCAS en 2002. A l'écoute des visiteurs, elle est un véritable relais social et humain auprès de la population divonnaise, de tous âges, en détresse : portage des repas, demande de logement, isolement des mères de famille, dossier APA...

Michel Bolzinger travaille pour la commune depuis 1976. Titulaire d'un CAP d'horticulture obtenu par le biais d'une formation continue, il et a été en charge de plusieurs missions : conduite du minibus de la commune pour les écoles et le transport des personnes âgées, suivi et entretien des jardinières, gestion et maintenance de l'arrosage automatique pour le floral.

Jean-Claude Marie dit " Marmotte " est arrivé à la commune de Divonne-les-Bains en 1988. Polyvalent et responsable, il maîtrise parfaitement les techniques d'abattage et d'élagage, l'entretien des pelouses et des terrains de sports.

Pascale Chevret a été recruté en1985 au service voirie pour la conduite du tractopelle et la mise en place du matériel lors des diverses manifestations. Depuis 2001 au service bâtiment, il s'occupe principalement des travaux de plomberie mais aussi des rénovations des bâtiments communaux entreprises par le service.

Franck Guillarme est en poste à la police municipale de Divonne-les-Bains depuis 1986 où il a grimpé tous les échelons jusqu'à être aujourd'hui Chef de service de police municipale de classe exceptionnelle et ainsi responsable de ce service sensible et essentiel à la population.

Gilbert Roland a passé 30 ans à la mairie de Divonne les Bains. Mécanicien au garage municipal, il a pour tâche l'entretien et la réparation des véhicules de type très variés allant du petit matériel (souffleur, tondeuse, débroussailleuse) aux véhicules importants (camions, balayeuse, saleuse, tractopelle).
Il possède en outre des connaissances très diversifiées en mécanique, électricité, hydraulique et diesel qu'il exerce avec passion et minutie. A partir du 1er février 2007, et après quelques mois de surplus, il est parti à la retraite qu'il occupera avec ses nombreux hobbies.

Portage des repas à domicile

Le Centre Communal d'Action Sociale propose, pour les personnes du troisième âge qui le souhaitent, du lundi au vendredi (hors jours fériés), le portage des repas à domicile. En cas de problème de santé et quel que soit votre âge, vous pouvez bénéficier de ce service sur simple présentation d'un avis d'imposition et d'un certificat médical.

Les produits cuisinés sont confectionnés par le service restauration de l'hôpital de Gex. Ils sont déposés dans une valisette isotherme et apportés par Alain Beaujean, chauffeur-livreur, qui composera avec vous, chaque semaine, vos menus. Il est indispensable de passer commande impérativement 48h à l'avance.
Plus de renseignements :
service social - 04 50 20 47 60

Le CCAS cherche des bénévoles !

Toujours à la recherche, avec l'aide du CLIC et de la Communauté de Communes, de la meilleure solution possible pour le transport des personnes âgées n'ayant pas de véhicule, le CCAS lance un appel aux bénévoles qui accepteraient d'accompagner ces personnes à leurs rendez-vous médicaux (médecins, dentistes, centres hospitaliers).
Merci de vous manifestez auprès de Martine Bollon au 04 50 20 47 60

Le Ski Club de Divonne...
en attendant la neige !

Le Ski Club de Divonne, section du Ski Club du Jura Gessien (SCJG) qui a pour vocation l'apprentissage ainsi que la pratique du ski de compétition, regroupe environ 150 membres. L'apprentissage se fait au sein des Mercredis de Neige, proposé aux enfants de 6 à 13 ans. Ils se rendent le mercredi après-midi en bus à la Faucille, Corinne Faure en assure la responsabilité. Cette activité n'est possible que grâce à la présence de parents bénévoles et à un encadrement de professionnels. Le groupe " compétition " s'entraîne, quant à lui, dès l'arrivée de la neige les mercredis, samedis et dimanches ainsi que sous forme de stages à la Toussaint, à Noël et aux vacances de février. Les courses se font par catégorie et notre Club est représenté dans toutes les catégories, de Microbes à Masters. Quatre entraîneurs (Laurent, Sylvain, David et Arnaud) font progresser les compétiteurs du Club afin qu'ils puissent rejoindre les groupes départementaux et régionaux, certains ont même participé à des courses nationales et internationales. Actuellement, on note dans le groupe départemental les minimes : Camille, Charles et Thomas, les cadets-juniors : Alice, Baptiste, Pauline, Alexis, Romain et Maxime et dans le groupe régional : Mélissa et Arthur. Le Club organise un certain nombre de courses pour lesquelles une trentaine de personnes sont nécessaires sur le terrain le jour de la manifestation, mais aussi pour le travail administratif et la préparation en amont. Toutes ces courses sont homologuées par la Fédération Française de Ski et pour cela il faut des officiels, raison pour laquelle des parents ont alors bien voulu se licencier et suivre une formation adéquate. Pour financer toute cette organisation, le Ski Club reçoit bien entendu une subvention de la Municipalité et une commission très active a pris en charge l'organisation de diverses manifestations (vente de jus de pommes en octobre, soirée dansante en novembre, loto à la fin janvier). Enfin, une équipe communication est en charge de la rédaction des comptes-rendus des courses, des articles et d'Internet. A noter que l'association a la chance d'avoir des enfants et des parents qui s'impliquent dans toutes les activités !

Contacts : Réunions tous les lundis soir de 18h30 à 19h30 à la salle des associations de la mairie et infos sur le site : www.cc-pays-de-gex.fr/assoc/scjgd/

Bravo !

Félicitation aux poussins (8/9 ans) " coachés " pas Jean Bernard, qui, pour la première fois, ont remporté le Tournoi de Bernex en Suisse dimanche 21 janvier dernier...devant le club suisse des Aigles. Seule équipe française engagée dans cette compétition, elle a réalisé un parcours presque parfait : 8 victoires et un nul.

Acrobaties motorisées et musique :
un savant mélange pour One Wheel Team

Connaissez-vous l'Association One Wheel Team ? Si vous êtes passionnés de moto et de " stunt " (cascades et acrobaties sur une roue), certainement ! Depuis 2004, cette association créée pour les jeunes par des jeunes, regroupe, à l'origine, une quinzaine d'amis mûs par la même passion. D'abord sur des scooters, puis sur des motos de cylindres de plus en plus gros, Steve Hebrard, le président, Alexandre Guys, Teddy Grivet, d'ailleurs champion de France de Stunt à 15 ans, et leurs amis s'entraînent où ils peuvent dans la région gessienne. Leur activité, pourtant acceptée, se trouve être sans cesse délogée par les forces de police ou de gendarmerie lorsque les rassemblements deviennent trop importants et trop bruyants aussi. De plus en plus reconnue dans le milieu de la moto, leur association a d'ailleurs été invitée à participer, en 2005 et 2006, au plus grand Salon de la Moto d'Europe, à Pecquencourt (Nord). Sur l'ensemble des deux années, environ 60 000 spectateurs par week-end s'y sont rendus. Les jeunes motards ont aussi eu des articles et les photos de leurs exploits publiés dans le fameux magazine Speed Bike. A Prévessin, ils participent à un show avec le Moto Club du Pays de Gex, ainsi qu'à Divonne, pour l'association Guillaume, lors de la journée de prévention automobile. L'association, outre son activité pétaradante, trouve aussi sa voie dans la musique. Ses membres décident alors d'organiser des soirées musicales à thèmes, avec démonstrations de stunt, dont une seule représentation prévue pour le mois de juin. " La région manque cruellement d'infrastructure pour que les jeunes puissent s'amuser sur des musiques actuelles. Nous étions présents le 21 juin, lors de la fête de la musique et le 14 juillet, à L'Esplanade du Lac. Nous ne voulons pas nous arrêter là ! ", expliquent Steve et Alexandre. Leur but est donc d'offrir aux 16-25 ans des soirées sur des thèmes musicaux. D'ailleurs, depuis le 6 janvier, une scène leur a été réservée à la salle des fêtes Perdtemps, une fois par mois, jusqu'au mois de juin. Reggae, Ragga, House y seront représentés pour le plaisir de ces jeunes adultes, mûrs et responsables.
Contact : Steve Hebrard tél. 06 82 94 94 43
ou onewheelspirit@hotmail.com
Site : www.onewheelteam.com

Les élèves de Primaires s'initient au Hockey

En contact avec le Genève-Servette Hockey Club, le service des sports a proposé aux écoles et à la commission vie associative un programme d'initiation au hockey pour les classes primaires de Divonne. Au final, ce sont près de 200 enfants qui ont reçu la visite des joueurs de l'équipe professionnelle genevoise. Ces interventions se sont déroulées au gymnase lors de trois demi-journées : lundi 22, vendredi 26 et mercredi 31 janvier. Lors de la première séance, les joueurs Sébastien Schilt, Goran Bezina, Jonathan Mercier et Paul Savary étaient présents pour animer les ateliers.

A la fin de cette semaine exceptionnelle de sport de glace, tous les enfants ont été invités par le Genève-Servette à assister à un match de championnat suisse le vendredi 2 février à la Patinoire des Vernets où les Aigles affrontaient le club de Bâle. La Tribune était entièrement aux couleurs de Divonne, la population divonnaise s'étant mobilisée en masse suite à la distribution de bons de réduction en mairie, à l'Office de Tourisme et dans les commerces. (photos dans notre prochaine édition)

La mairie a pris en charge le transport des enfants et des adultes jusqu'à la patinoire. Le sou des écoule et le magasin Chip Sport ont réglé les entrées adultes accompagnants.

Pour le club genevois, cette opération visait, outre l'aspect pédagogique et découverte, à développer sa popularité au-delà des frontières et à attirer de nouveaux spectateurs tout au long du Championnat. Si vous souhaitez en savoir plus sur le club : www.gshc.ch

Dernière minute !

C'est maintenant officiel, la Fédération Française de Basket-ball confirme la venue de l'équipe de France à Divonne du samedi 21 juillet au samedi 4 août et du dimanche 12 au jeudi 16 août.

Plus d'infos dans notre prochaine édition et sur le site **www.divonnelesbains.fr.**

Un Ministre à Divonne-les-Bains !

Par deux fois l'an passé, Divonne a eu le privilège de recevoir la visite du Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, Jean-François Lamour.

Tout d'abord les 27 et 28 juillet, au moment où de grands champions, les membres de l'équipe de France de Basket de Tony Parker et l'équipe de France d'épée dames avec sa vedette Laura Flessel, s'entraînaient à Divonne avant leurs rendez-vous mondiaux. Chaque été, Divonne vit au rythme de ces événements incontournables ; tel sera encore le cas l'été prochain.

Une seconde fois le 13 novembre dernier à l'occasion de l'inauguration du nouveau terrain synthétique de football et du centre de loisirs baptisé " L'Arc en Ciel " avec son nouveau restaurant scolaire. Lors de ses visites, le Ministre a souligné le très bon niveau des équipements sportifs et associatifs de la commune et s'est engagé à faire référencer Divonne auprès des services du Ministère comme une ville capable d'accueillir dans de très bonnes conditions des équipes nationales et internationales.

Retour en images sur ces 2 événements

Compétition de Twirling bâton
au cœur de Divonne les Bains

Les disciplines sportives artistiques vous enthousiasment ? Alors ne manquez pas les 8éme de finale du Championnat de France de Twirling Bâton, qui se dérouleront à Divonne-les- Bains les **samedi 31 mars et dimanche 1er avril 2007 ! Vous allez adorer !**

Le twirling bâton est un sport artistique à part entière qui se caractérise par le maniement du bâton, la danse ou l'expression corporelle sur un thème musical, associés à la pratique de mouvements gymniques. L'étroite imbrication entre ces trois éléments, mêle virtuosité et recherche permanente d'harmonie, de beauté et d'esthétique, et requière une grande dextérité conférant à ce sport son identité et sa spécificité !

Les chorégraphies sont réalisées sur musique et les athlètes évoluent en équipes de 6, 8 ou 12, seuls ou en duo, dans leurs catégories respectives (âge et niveau). Les prestations de chacun sont évaluées selon un règlement très précis, par un jury de professionnels.

Venez nombreux au gymnase de Divonne-les- Bains vivre des moments d'intense émotion ! Tous les athlètes se tiennent prêts à faire vibrer l'assistance et les coeurs au rythme des musiques choisies. Pour mieux nous émerveiller, ils vont se parer de fabuleuses couleurs et leurs tenues vont scintilleront de mille feux. Nul doute qu'ils nous éblouiront par leur dextérité et leur maîtrise de chorégraphies élaborées avec soin, pour le pur plaisir des yeux !

N'hésitez plus, venez soutenir les sportifs gessiens ! Spectacle garanti !

Infos : Club de twirling bâton La Gessienne : 04 50 28 38 59

Des spectacles pour les enfants à L'Esplanade du Lac

De nombreux enfants accompagnent régulièrement leurs parents aux spectacles proposés par L'Esplanade. En ce début d'année, ce sont les parents qui pourront accompagner leurs enfants à deux spectacles spécialement conçus pour le jeune public à partir de 5 ans. (cf. agenda)

Un premier spectacle, le **mercredi 7 février**, invitait les enfants à découvrir du théâtre, mais aussi des chansons et des marionnettes racontant l'histoire de Noémie. Cette fable simple, pleine de tendresse, de Jean-Maurice Boudeulle, pointe avec justesse la solitude de certains enfants ainsi que la culpabilité de certaines mères dont l'obligation de travailler est une réalité. Une interprétation sensible et une scénographie imaginative, teintée d'humour permettront aux enfants d'accompagner Noémie dans son univers musical et plein de poésie.

Place ensuite le **mercredi 11 avril** au quatuor des Heavy Fingers pour un spectacle musical conté. Plus qu'une simple reprise du conte de Prokofiev, Pierre and The Loup renouvelle les traditions et s'annonce comme un véritable élixir de jouvence. La recette : quatre papas saxophonistes déjantés et une gentille et jolie comédienne, pour un conte musical frais et rigolo.

Le Sou des écoles de Divonne propose une buvette salée-sucrée colorée avant et après chacun de ces spectacles.

Mercredi 7 février 2007 à 17H30
Les monstres de ma mère
par Le Théâtre de l'Aventure

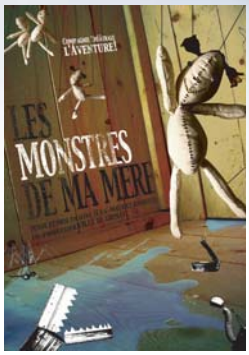

Mercredi 11 avril 2007 à 15h00
Pierre and the loup
Par la Compagnie Heavy Fingers

Tout public (à partir de 5 ans)
Tarif plein : 12€ / Tarif réduit : 10€ / Tarif abonnement et Tarif famille : 8€
Durée : 1h- Salle de spectacle

Aidez la Fédération des Maladies Orphelines

Dans l'Ain, l'association Minnie-Lud lance l'opération " Un nounours pour un sourire " afin d'aider la FMO à récolter des fonds. Elle se déroulera ainsi :

- Collecte d'ours en peluche que vous jugez trop envahissants ! ou récolte de dons directs jusqu'au mois d'avril 2007
- Exposition-Festival " Un nounours pour un sourire " du mardi 2 mai au samedi 5 mai 2007 : les ours collectés pendant ces 6 mois seront proposés à la vente à un prix symbolique. 100 % des bénéfices seront reversés à la F.M.O.

Contact :
Association Minnie-lud à Meximieux : minnielud@wanadoo.fr ou 04 74 61 01 90

Médiathèque Correspondances : 2006 en quelques chiffres *

Au 31 décembre 2006 :

- la Médiathèque de Divonne-les-Bains comptait 1 794 abonnés (contre 981 un an plus tôt, soit 82 % d'augmentation),
- le nombre d'exemplaires disponibles au public (livres, revues et CD-Rom pour adultes et enfants) s'élevait à 17 678 (contre 13 929 exemplaires au 31 décembre 2005). Le travail de constitution et d'actualisation des collections a permis en un an un accroissement de près de 27 % de l'offre documentaire,
- enfin, le nombre de prêts réalisés en 2006 est lui aussi en nette hausse : 26 650 prêts contre 13 879 en 2005. Le nombre de prêts est directement lié aux nombres d'abonnés, lui-même en hausse. Rappelons également que le service de lecture publique avait été interrompu trois mois en 2005 (de juillet à septembre) en raison du déménagement de la bibliothèque à la Médiathèque. A l'inverse, en 2006, la Médiathèque n'a connu aucune fermeture et l'augmentation des horaires d'ouverture à partir de septembre (passant de 12 à 18 heures hebdomadaires) a permis d'accueillir de nouveaux publics.

D'autre part, les animations et les accueils de groupes scolaires en matinée ont amené régulièrement un public nouveau et fidèle, même s'il est difficile de le quantifier.

Quinze mois après son ouverture, l'évolution des activités de la Médiathèque *Correspondances* atteste que cet équipement a trouvé sa place dans le paysage divonnais et répond à de réelles demandes en terme de lecture et de vie culturelle.

*** : le rapport d'activité complet sera mis en ligne courant février sur le site de la ville www.divonnelesbains.fr, rubrique " Une ville à vivre " puis Médiathèque.**

Prêt : toujours plus de livre...

Depuis le mardi 2 janvier 2007, les abonnés de la Médiathèque *Correspondances* peuvent emprunter 4 livres ou revues et 1 CDRom par carte pendant trois semaines. Rappelons que depuis l'ouverture de la Médiathèque en octobre 2005, les modalités de prêt étaient fixées à 3 livres ou revues et 1 CDRom par carte pendant trois semaines. Tous les abonnés ont reçu début janvier un courrier, accompagné du guide 2007 de la Médiathèque, afin de les informer de leurs nouveaux droits d'emprunt.
Les acquisitions de documents réalisées en 2006 ont permis au Conseil Municipal de voter cette augmentation de service le 7 décembre dernier.

Parcours chanson dans l'Ain

avec Fred Radix

ateliers écritures et concerts

Tout à la fois chanteur, comédien et musicien, Fred Radix, dont le dernier album a reçu les fff de Télérama en janvier 2005, arpente les scènes de France depuis 1999. " Une chanson dans la tête " a pour ambition d'être à la fois un véritable tour de chant et un spectacle de théâtre, une formule " concert-spectacle " où Fred Radix passe de la guitare à l'accordéon, de la contrebasse au ukulélé, de la chanson à la comédie, avec des textes pertinents, satiriques, tantôt doux et tendres, parfois malicieux et cruels. Accompagné par trois musiciens (Jacques Toinard, Damien Lourme et Etienne Caillard) pour interpréter ses chansons, il tisse des histoires à partir de la poésie du quotidien, les interprétant avec une énergie communicative et un rapport au public impressionnant. Un tour de chant qui dérape à la manière de Fred Radix...
L'artiste gessienne, SAND se produira en 1ère partie de ce concert avec ses compositions jazzy et chaleureuses.

Parcours chanson : 7 concerts dans 7 salles de l'Ain
L'Addim de l'Ain, avec laquelle L'Esplanade collabore étroitement depuis son ouverture, propose un Parcours Chanson de 7 concerts dans 7 salles de l'Ain, programme dans lequel s'intègre le concert de Fred Radix. Autant d'occasions de voir et d'écouter des musiciens professionnels, compositeurs et interprètes, mais aussi de partir à la découverte des autres lieux de diffusion dans le département de l'Ain.
Par ce parcours, l'Addim souhaite également valoriser les artistes et les salles de spectacles en invitant les professeurs de musique, les musiciens intervenant en milieu scolaire, et les musiciens et amateurs de musique, à participer à un atelier d'écriture animé par Fred Radix. Compositeur et interprète, amoureux des mots et des mélodies, Fred Radix livrera quelques clés pour permettre à chacun de réaliser ses propres compositions.

Ateliers d'écritures le mardi 6 et mercredi 7 mars
l'Esplanade du Lac
Tarif : 20€ - Inscriptions obligatoires avant le 19 février auprès de l'Addim 04 74 32 77 20 ou par courriel elise.brenon@addim01.fr
www.addim01.fr

Jeudi 8 mars à 20h30 - L'Esplanade du Lac
1ère partie : SAND artiste gessienne
Renseignements et réservations au 04 50 99 17 70
Tout public - Durée : 1h30
Tarif plein : 15 € / Tarif réduit : 12 € / Tarif abonnement et Tarif famille : 10 €

Tiocanie Folklore : le patrimoine gessien dansant

Avez-vous entendu parler du Branle-du Rat, des Rigodons, des Scottishs ou encore du Quadrille de Bourg-en-Bresse ? Il s'agit de danses traditionnelles dansées à l'époque par les paysans pour fêter mariages, baptêmes ou encore la fin d'une récolte. En ligne, en cercle, entrecoupées de chants, ces danses sont depuis 28 ans perpétuées par Tiocanie Folklore, une association d'une trentaine de membres, dont sept musiciens, et qui se produit à la demande. Tiocanie Folklore, présidé par Bernard Bourdon, participe chaque année, comme près de 5000 autres danseurs, au Rassemblement Européen des Groupes Folkloriques, exportant ainsi un peu de notre culture bressane au-delà des frontières. En 2004, le groupe était à Riga/Lettonie ; en 2005, à Quimper et en juillet de cette année, il se rendra à Horsens/Danemark. Dans la région, en mai 2006, l'association s'est présentée au Groupement Folklorique de Rhône-Alpes (GFRA) à Grenoble et a dansé lors de la Fête à Voltaire. " Il est difficile d'organiser un rassemblement du GFRA dans une de nos communes gessiennes, déplore Bernard Bourdon. Mais, nous gardons espoir de le faire un jour ici à Divonne. L'Esplanade du Lac se prêterait avantageusement à une expérience comme celle-ci. " Voir la commune se vêtir de costumes d'antan, l'ample biaude pour les hommes et les coiffes en forme de " cheminées sarrasines " pour ces dames, virevoltant au son de l'accordéon, des vielles, des violons et de la cornemuse. En un mot, reproduire l'ambiance joyeuse que nos ancêtres ont connue, serait donner à la commune une occasion de renouer avec ses racines. En attendant, il est possible de rejoindre l'association dont les membres seront heureux de nouer de nouvelles amitiés.

Contact : Bernard et Brigitte Bourdon : 04.50.42.76.32

Ateliers rock

Tu as entre 14 et 25 ans ? Tu veux monter un groupe de musique et faire de la scène ?

Si tu as 2 ou 3 années de pratique en guitare, basse, batterie ou chant, l'association Div'on Rock te propose de participer à un atelier rock du 10 au 13 avril 2007 durant lequel tu pourras monter ton groupe. Cet atelier est encadré par 2 professionnels de la musique : Jean-Claude Rapin, professeur de guitare et Jean Bisello, professeur de basse.

Tous les groupes se produiront sur scène durant le festival Div'on Rock en juin prochain.

Attention : le nombre de place est limité... Alors, n'attends pas pour t'inscrire (inscription - 80 €).

Pour toute demande complémentaire, n'hésite pas à consulter notre site www.divonrock.fr

L'Université pour tous fourmille de projets

L'université pour tous du Pays de Gex fourmille de projets et assume ses ambitions. L'idée lancée par le député-maire de Divonne-les-Bains, Etienne Blanc a fait son chemin. Chapeautée par AEDS (Apprentissage et développement du savoir), elle a été créée en 2004 et est entrée en activité en juin 2005. "Son objectif est de favoriser dans la population un certain niveau de connaissances, de créer un lieu de rencontres, de débats, d'offrir une tribune à ceux qui ont quelque chose à dire ou à faire partager", explique son fondateur, René Klima.

Plus de 800 auditeurs

Avec quels résultats ? Depuis sa création l'Université pour tous a accueilli, au fil d'une douzaine de conférences, quelque 800 auditeurs ; et ne compte pas en rester là ! Elle vient de mettre au point son programme 2007, jusqu'au mois de juin. Autour de thèmes variés, elle réunit son public chaque troisième lundi du mois. Pour diversifier son auditoire elle entend décentraliser ses conférences dans le Pays de Gex, en organisant des rencontres à Gex, Ferney-Voltaire, St-Genis, à L'Esplanade du Lac de Divonne, au CNAM à Ferney, ou au Technoparc de St-Genis-Pouilly. "Nous voulons nous faire connaître et reconnaître. Pour cela, il nous faut essaimer davantage" lance Jean Berny, membre fondateur et nouveau président de l'association.
Raison pour laquelle des synergies sont envisagées avec d'autres associations (offices du tourisme, Cercle Condorcet) visant à l'organisation de manifestations d'une certaine envergure et pour lesquelles il est alors possible de partager le financement puisque les fonds ne sont pas inépuisables : "On doit impérativement tourner avec nos recettes et une subvention municipale" confirme René Klima.

Trouver des adhérents motivés

"Nous ne recherchons pas une masse de membres, mais plutôt des gens prêts à s'engager dans une mission précise qui, par leurs relations sont susceptibles d'amener des conférenciers" ajoute-t-il. Le bureau, fort d'une vingtaine de membres se réunit une fois par mois pour élaborer le programme et régler les problèmes administratifs et courants.
Dans la boîte à projets, l'Université pour tous va organiser des cours suivis et, dans ce dessein, a contacté le CNAM. "Pas question de faire de la concurrence. Il s'agit de mettre sur pied des cours de culture générale, non diplômants. Un cycle sur le cinéma, des cours de littérature française, sur l'astronomie, "l'introduction à l'informatique pour les personnes âgées" me paraît aussi un créneau insiste Jean Berny. "Tous ces cours sont plus ou moins lancés, notre souci est de les faire connaître.

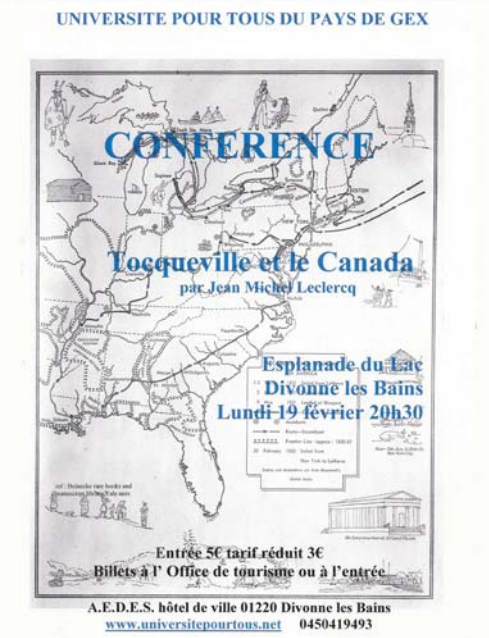
UNIVERSITE POUR TOUS DU PAYS DE GEX
CONFERENCE
Tocqueville et le Canada
par Jean Michel Leclercq
Esplanade du Lac
Divonne les Bains
Lundi 19 février 20h30
Entrée 5€ tarif réduit 3€
Billets à l' Office de tourisme ou à l'entrée
A.E.D.E.S. hôtel de ville 01220 Divonne les Bains
www.universitepourtous.net 0450419493

Pas une tribune politique

L'Université pour tous du Pays de Gex s'interdit toute intrusion dans la politique, quand bien même elle touche une subvention de la ville de Divonne-les-Bains. " C'est très clair. Nous ne sommes pas une tribune. On s'interdit tout débat politique. De plus nous ne voulons surtout pas devenir un groupe de pression. Nous abordons un vaste éventail de sujets, en dehors de la politique."

En savoir plus : www.universitepourtous.net et 04 50 41 94 93

Des idées plein la tête pour le Sou des écoles

" La devise du Sou des écoles de fédérer les cinq écoles de Divonne (Arbère, Villard, Vésenex, Primaire Centre et Maternelle Centre) fonctionne visiblement très bien, commente Anne Nydegger, la présidente. Chaque activité est un succès et la convivialité, notre moteur ". Retour sur un agenda chargé. Le 15 décembre, toutes les clémentines et les papillotes ont été vendues. Deux jours plus tard, le spectacle a une fois de plus drainé au gymnase un public enthousiaste et nombreux. À cette occasion et comme chaque année, l'organisation a répondu à deux critères : d'une part, l'arrangement qui prévoit qu'une année sur deux, Villard ou Vesenex présente des classes ; et d'autre part, c'est au bon vouloir des institutrices, qui sont d'ailleurs bien occupées à la période de Noël, d'organiser un petit spectacle. Cette année, la présence massive de bénévoles a permis d'avoir des stands de crêpes, de marrons chauds, de papettes, de brioches, de jus de pomme chaud et ... la présence du Père Noël. Grâce à de bonnes volontés de primaire Centre, le décor lié au thème du Carnaval des animaux a reçu des commentaires admiratifs. Le 27 janvier 2007, un repas dansant a, pour la première fois, été organisé à L'Esplanade du Lac. Cette soirée réservée aux parents, (les enfants ayant eu leur compte de festivités !), s'est déroulée dans une bonne humeur communicative. A la demande de L'Esplanade du Lac, le Sou des écoles tiendra la buvette pendant les spectacles pour enfants, les 7 février et 11 avril. Le 25 mai, le Trocavente se tiendra comme à l'habitude, sur la place des Trois Fontaines. Et ce printemps, l'association espère sortir un livre de recettes.
Qui dit mieux ?

Contact : Anne Nydegger : 04 50 20 32 33

En quelques clics,
vous êtes au cœur de Divonne-les-Bains !

Il est en ligne depuis cet été et vous ne le connaissez pas encore ! Faites connaissance avec le guichet d'information, à portée de main, le plus complet de la ville...un clic sur **www.divonnelesbains.fr** et vous entrez dans la net.dimension de Divonne (près de 300pages).

Vous trouverez une mine d'informations en un rien de temps : horaires du cinéma, comptes-rendus des conseils municipaux, dernières actualités, événements culturel, sportifs ou associatifs à venir, travaux, horaires et animations de la médiathèque, les procédures administratives pour déposer un permis de construire ou refaire sa carte d'identité, inscrire vos enfants à l'école... une randonnée, un restaurant, un commerce... le tout alimenté avec un maximum de photos.

Et si ce que vous cherchez n'y est pas ?... Rien de plus simple, contactez directement votre interlocuteur par courriel ou contactez notre webmestre **Carole Demoulin** (portrait ci-dessous) à **contact@divonne.fr** et elle se chargera de compléter le site pour qu'il vous rende le meilleur service !

Décomposé en 5 grandes rubriques, ce site a été conçu, en partenariat avec l'Office de Tourisme, comme un **portail de la ville** dans son ensemble afin de proposer une image cohérente, vivante et moderne de Divonne.

Les rubriques principales :

Une mairie pour vous
La rubrique institutionnelle :
Tout sur le Maire, vos conseillers municipaux, l'organigramme de la mairie, les PV du conseil municipal, les procédures administratives en ligne, les réservations de salle, les marchés publics, le "Je vis à Divonne " en téléchargement, les offres d'emploi, la police municipale, les liens utiles, la Foire aux Questions (FAQ)...

Une ville en devenir
Ici, Divonne-les-Bains dans les grands mouvements de fond qu'elle vit :
la politique économique et touristique, les travaux en cours et l'urbanisme(PLU), les projets d'aménagement, la recherche de l'embellissement de la ville (fleurissement, illuminations...), le projet d'embouteillage de l'eau, le tourisme d'affaires, le marché, l'économie locale...

Une ville à vivre
L'une des rubriques que vous serez amené à consulter très régulièrement :

La vie sociale :
Les inscriptions scolaires, les modes de garde, la crèche, le centre de loisirs, l'espace Jeunes, les écoles, les actions en faveur des anciens, la maison de retraite, le logement social, le Handicap et les solidarités, le patrimoine et la mémoire divonnaise.

La vie culturelle :
Tout sur la Médiathèque Correspondances et L'Esplanade du Lac : programme, animations, location des espaces, contacts et horaires d'ouverture...

La vie sportive et associative :
Un annuaire des associations, les partenariats sportifs de la ville, les infrastructures et équipements à votre disposition, la piscine et la plage du lac, les événements prévus, les résumés en photos des manifestations...

Divonne Tourisme
Cette rubrique est administrée directement par l'Office de Tourisme, sans intervention de la Mairie.

Toute l'information touristique est ici : les séjours à Thèmes, les Thermes, le Mieux-être, les possibilités d'hébergement, la gastronomie, l'histoire de Divonne et de ses sources, les loisirs, le plan d'accès, la liste des commerces, des artisans...

Sortir à Divonne
C'est ici que sont centralisées les informations sur les activités diurnes et nocturnes de Divonne :
Les spectacles de L'Esplanade du Lac et de l'Espace Charles Aznavour, les horaires du Cinéma, les expositions de la Blanchisserie, le lien vers le Casino, la liste des Cafés et Restaurants...
Cette rubrique est alimentée directement par les acteurs.

Le Divon'Info :
Bandeau rose qui défilent sous vos yeux, il comporte les principales informations ou les brèves ponctuelles. C'est un instantané !

L'agenda :
Il recense tous les événements à l'initiative des acteurs divonnais. Si vous souhaitez mentionner votre manifestation, rien de plus simple : contact@divonne.fr Nous attendons avec impatience que vous vous empariez de cet espace pour le dynamisme du site et le succès de vos manifestations.

▲ La Page d'accueil : ▲
Un accès aux 5 rubriques du site : Une mairie pour vous, Une ville en devenir, Une ville à vivre, Divonne Tourisme et Sortir à Divonne
Un accès direct aux 4 acteurs principaux de la vie à Divonne : la Mairie, l'Office de Tourisme, la Médiathèque Correspondances et L'Esplanade du Lac.
Les photos du haut de la page : photos de moments insolites ou d'événements passés, des informations à noter...
Prochainement : le plan du site et le module de recherche et la newsletter.

Astuces :
- Pour un accès direct à la page d'accueil de chaque rubrique, double cliquer sur le titre en haut de la page d'accueil.
- Accès aux différentes rubriques par le menu déroulant en cliquant une seule fois sur le titre.

Carole Demoulin

Originaire de Cessy, elle partage son temps entre Bellegarde, Genève et Divonne, depuis 20 ans et aujourd'hui encore, pour suivre une formation de graphiste designer et assurer 3 après midi par semaine, les lundis, mercredis et jeudis, l'actualisation et l'animation du site www.divonnelesbains.fr

Passionnée de sports à sensation et en plein air, elle mettra le même entrain à vous répondre quand vous souhaiterez lui communiquer, en tant qu'usager, vos remarques constructives au sujet du site. Disponible, souriante et dynamique, Carole Demoulin est à votre écoute au 04 50 20 47 85 ou carole.demoulin@divonne.fr

La newsletter,
Elle est dorénavant activée et vous pouvez dès maintenant vous inscrire dans l'une ou les trois catégories suivantes pour recevoir régulièrement les actualités de la ville.

- La Mairie vous informe (travaux, démarches administratives, ...)
- Ca se passe à Divonne (animations, spectacles, ...)
- L'Office du Tourisme vous propose (offres touristiques, opérations spéciales, ...)

Noël en fête :
une édition réussie... grâce aux commerçants !

La période des fêtes propice à une activité plus dense n'a pas empêché les commerçants de participer à l'ensemble des animations prévues par le Groupement Economique de Divonne (GED). La présidente Corinne Crassard tient à saluer toutes les bonnes volontés qui par leurs cotisations et leur enthousiasme ont permis au centre ville de se doter d'une parure de Noël aux traditionnelles couleurs verte et rouge, de tapis rouges devant les établissements ayant participé à l'effort collectif, de sapins et de lumières. La journée du 16 décembre 2006, destinée à faire connaître la ville et ses commerces auprès d'un public régional plus large, contribue au bilan positif de cette période, tant par son côté attractif pour les enfants et les parents que par son rôle économique et commercial grâce peut-être à une affluence plus importante dans les commerces à ce moment-là. Toutes les animations, parmi lesquelles le fameux défilé de personnages en peluche, suivi des Mères Noël et de leurs lutins, de huit musiciens de " Jazz Time " et les chiens de traîneau, sans oublier les stands de crêpes, de vin chaud et les deux conteuses à L'Esplanade du Lac ont fait l'unanimité. A noter que la Grande Rue est restée volontairement ouverte à une circulation limitée à 10km/h, afin de ne pas entraver les activités commerciales. " Par leur participation importante, les commerçants montrent qu'ils aiment Divonne et qu'ils se sentent ici mieux que dans une autre commune gessienne. De plus, il existe un véritable trio de partenariat positif entre le Casino, la Mairie et le GED", confie Corinne Crassard. Il est vrai que la ville représente des atouts indéniables sur le plan qualitatif et que son emplacement est privilégié. Les membres du bureau du GED, avec à leur tête depuis un an une présidente aussi motivée que déterminée, sont prêts à continuer sur cette bonne voie, d'après eux bénéfiques à tous.

Contact : Corinne Crassard - 06 85 42 69 52

Dossier

Lancé en 2002, la révision du PLU est arrivée à son terme avec le vote par le conseil municipal le 14 septembre dernier du nouveau document d'urbanisme. En compagnie de Claude Quayzin, maire-adjoint en charge de l'urbanisme, découvrez-les détails dans ce dossier : volonté politique, longue concertation, historique des PLU, acquisitions foncières de la commune depuis 16 ans...

Divonne possède désormais son Plan Local d'Urbanisme Découvrez-le !

Rencontre avec Claude Quayzin, maire-adjoint en charge de l'urbanisme

Je vis à Divonne : Le PLU, revêtait-il une importance pour la commune ?

Claude Quayzin : Sans aucun doute. C'est certainement l'un des actes les plus importants d'une mandature. Il devrait répondre à nos besoins jusqu'en 2015. Mais l'expérience du POS, les évolutions sociales et économiques nous amèneront certainement à y apporter des modifications au cours de ces prochaines années.

JvD : Avec ce nouveau document, peut-on parler de révolution dans le secteur de l'urbanisme et de l'habitat ?

CQ : Je ne parlerai pas de révolution, mais plutôt d'évolution. Le PLU ne remet pas fondamentalement en cause le POS qui l'a précédé. Il répond à la volonté communale de maîtriser l'accroissement de la population, dans la mesure où peu de nouvelles zones ont été ouvertes à la construction. On a préféré augmenter le COS de la plupart des zones urbanisables et diminuer la surface minimale de terrain pour construire ; ces orientations répondent à la volonté de l'Etat exprimée dans la loi SRU.

JvD : Les élus ont-ils subi des pressions pour déclasser des zones ?

CQ : Non, il y a eu des demandes, ce qui est tout à fait légitime lors d'une révision du PLU. Ces mêmes demandes de personnes qui estimaient que leurs terrains pouvaient être constructibles, ont été réitérées pendant l'enquête publique. Mais la Commission d'urbanisme n'a pas pour autant subi de pression.

JvD : Ne craignez-vous pas que les restrictions à la construction, ne soient un facteur d'inflation des prix des terrains, déjà fort élevés?

CQ : C'est possible, mais sommes-nous certains que l'inverse aurait fait chuter les prix du foncier ?

JvD : Quelles ont été les relations de travail avec la minorité et l'opposition municipale ?

CQ : Durant toute la durée de la révision du PLU, leurs représentants ont été très actifs, positifs, exposant leurs idées et leurs remarques. Nous avons toujours recherché le consensus ; il a été trouvé dans la plupart des cas, même si sur certains points, nous avons eu des désaccords, ce qui est normal.

JvD : Quel a été le principal souci des élus sur ce PLU ?

CQ : La volonté de maîtriser l'augmentation de population (2,15% par an) est ressortie tout au long de cette révision et ce jusque dans les débats du conseil municipal. A cela, il faut ajouter le souci de conserver les espaces agricoles pour préserver la qualité de vie des Divonnais et celui de protéger l'activité commerciale dynamique du centre ville.

JvD : Le PLU est-il un carcan ?

CQ : Non. Il est modifiable en tout temps si l'on respecte certaines règles. L'Etat a formulé des remarques, estimant trop importantes les zones à bâtir futures (zones 2AU). Nous en avons tenu compte, ainsi l'ouverture de ces dernières devra obtenir l'aval de la CCPG et être en cohérence avec le Schéma de cohésion territoriale (SCOT). Ce qui peut être vu comme une contrainte.

Le PLU : un outil d'aménagement pour l'avenir

Le POS (Plan d'occupation des sols) constituait l'outil principal du développement urbain des communes... Les collectivités locales, confrontées à des contraintes nouvelles, notamment en matière d'écologie, de développement durable, peinaient à mettre en adéquation leurs actes avec les pressions d'un développement souvent échevelé. Il s'agissait pour Divonne en fait de préserver son atout principal : l'environnement.
Aujourd'hui, le PLU (Plan local d'urbanisme) remplace le POS, instauré en 1990. Ce dernier, par rapport au précédent, instaure un grand changement : il fait évoluer les règles de la construction et affiche la politique urbanistique de la commune. Il complète en quelque sorte le POS, vide de sens politique.

L'idée-force : un parc naturel en ville

L'idée-force du PADD (Projet d'aménagement et de développement durable, voir article suivant) repose sur la création d'un parc naturel paysager, qui sera dédié aux loisirs, mais à l'échelle de la ville et de ses environs. D'une superficie totale de 648 ha, cet espace s'étend du château de Crassy au château de Divonne, en passant par le Mont Mussy et les bords du lac. Ce parc aura pour vocation d'assurer les fonctions de parc urbain et de loisirs (près du lac) et d'espace naturel (autour du marais des Bidonnes, le long du canal de Cran et aux abords du Mont Mussy). Ces espaces inscrits dans le PLU comme zones naturelles (zone N) sont motivés pour l'essentiel par la protection de l'environnement, mais dans lesquels certaines activités sont autorisées. Ce concept tend à renforcer et à protéger l'une des principales caractéristiques de Divonne-les-Bains, sa qualité environnementale.

Une longue gestation à l'épreuve de la concertation

La révision du PLU a été prescrite par le Conseil municipal le 3 juin 2002. Une première réunion publique a eu lieu le 23 juin 2003 pour présenter la procédure de révision.

Le travail de révision du PLU a été pris en charge par une commission municipale composée de 8 membres représentant les différents courants du conseil municipal et par le bureau d'études "Espaces & Mutations" d'Annecy. Il a débuté par une phase de diagnostic de 2003 à 2004, à travers des rencontres avec les milieux économiques et associatifs, l'Etat et les forces vives de la commune. A l'issue de ce diagnostic présenté en réunion publique le 8 mars 2004, le PADD a été élaboré et ensuite débattu au sein du conseil municipal lors de sa séance du 7 octobre 2004.

Ce projet de vie, épine dorsale du PLU, a fait l'objet de plusieurs présentations à la population, lors d'une réunion publique le 6 décembre 2004 et de réunions de quartiers qui se sont déroulées en janvier et février 2005. À cette occasion, les Divonnais ont pu s'exprimer et certaines remarques ont été prises en compte.
Lors de sa séance du 19 décembre 2005, le projet de PLU a été arrêté par le conseil municipal. Ce document fut ensuite envoyé pour avis aux services de l'Etat et aux personnes associées à la révision (communes limitrophes, organisme intercommunal...).

Ces avis ont été annexés au projet de PLU mis à l'enquête publique du 2 mai au 2 juin 2006. Durant cette période, tout un chacun a pu prendre connaissance du nouveau document d'urbanisme et émettre des remarques sur le registre d'enquête ou auprès du commissaire enquêteur. Ce dernier a délivré son rapport en juillet 2006.
Toutes les demandes ont été analysées par la commission durant l'été 2006 et pour certaines d'entre elles lors d'une réunion avec les services de l'Etat et les personnes associées à la révision. Le projet de PLU modifié a été approuvé par le conseil municipal le 14 septembre 2006.
Il est devenu exécutoire le 28 septembre, avec deux mois de délai de recours des tiers.

Objectifs et orientations du PLU :

Dans les orientations et objectifs s'inscrivent :
- inscrire le territoire dans son contexte géo-politique
- participer aux discussions transfrontalières
- assumer l'équilibre environnemental, en préservant et en protégeant les espaces naturels sensibles
- intégrer les notions de risques (problématique des inondations, des eaux pluviales...)
- préserver la qualité des eaux
- gérer l'assainissement collectif et individuel (à savoir les systèmes d'évacuation des eaux usées)
- préserver la qualité paysagère de la commune, notamment en utilisant les milieux naturels comme supports du cadre de vie
- assurer la diversité des fonctions urbanistiques et la mixité sociale, en maîtrisant le développement urbain : densification du centre-ville, des quartiers et des hameaux, respect d'une croissance démographique modérée (fixée à 2,15% par an).

Le PADD fixe les grandes lignes

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est une composante à part entière du Plan Local d'Urbanisme. Le PADD est un document totalement nouveau et il apparaît nécessaire de préciser son rôle et sa nature. C'est un nouvel outil pour les communes, leur permettant d'exposer les intentions de la Municipalité et de réunir les différents projets, en terme d'aménagement du territoire.
Ce nouveau document permet de faire du PLU un document de synthèse entre l'urbanisme réglementaire et l'urbanisme de projet. Le premier encadrant l'acte de construire comme le faisait l'ancien POS. Le second, fortement mis en avant, et devant traduire une volonté politique d'aménagement du territoire. L'enjeu est d'élaborer et d'avoir à disposition un projet de vie global pour l'avenir de la commune faisant le lien vers l'urbanisme opérationnel.
Le rôle du PADD (loi UH de juillet 2003) est de décrire les orientations générales suivies par la commune en matière d'aménagement du territoire et de rendre ce dernier palpable à l'ensemble des citoyens dans le souhait d'un développement cohérent, équilibré et durable du territoire.

Les autres objectifs du PADD

Le document énonce aussi d'autres objectifs et préoccupations, tels que :
- prendre en compte l'activité rurale, en lui permettant de garder une place active (humaine, économique et paysagère) dans le territoire communal,
- fixer les lieux d'implantation des futurs équipements publics (écoles, crèches, équipements sportifs, etc),
- identifier et protéger les éléments patrimoniaux remarquables de la ville,
- compléter, voire modifier le maillage routier existant afin qu'il prenne en compte des chemins piétonniers et des pistes cyclables dans l'objectif de valoriser le paysage,
- travailler en partenariat avec l'ensemble des communes du Pays de Gex dans le cadre du SCOT (Schéma de cohésion territoriale),
- enfin, côté social, permettre aux jeunes familles et aux personnes à revenus modestes, d'accéder à un logement en propriété ou en location.

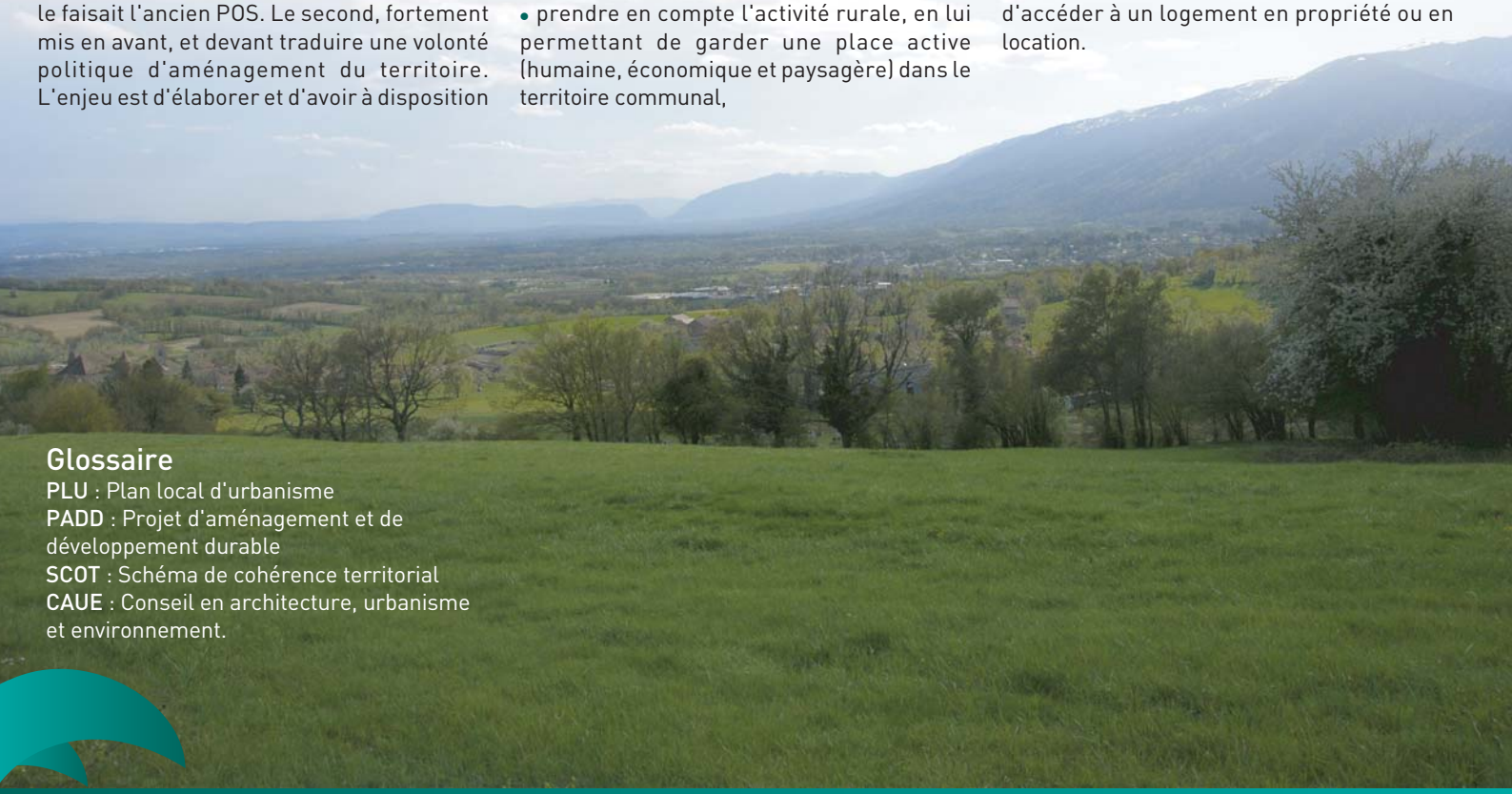

Glossaire

PLU : Plan local d'urbanisme
PADD : Projet d'aménagement et de développement durable
SCOT : Schéma de cohérence territorial
CAUE : Conseil en architecture, urbanisme et environnement.

De 1917 à nos jours : Cheminement vers le PLU

Après les projets d'aménagement, d'embellissement et d'extension des villes de 1917, les projets d'aménagement de 1943, les plans d'urbanisme de 1958 et les plans d'occupation des sols de 1967, voici le plan local d'urbanisme. Il est davantage l'instrument du renouvellement urbain que de l'extension périphérique des villes. Ajoutons à cela qu'il doit intégrer des préoccupations nouvelles : déplacements urbains, organisation commerciale, etc. Le plan d'occupation des sols (POS), outil issu de la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967, a conservé pendant plus de trente ans un aspect essentiellement foncier d'urbanisme de "zoning ", délimitant des espaces parfois mono-fonctionnels et dans lesquels s'applique le règlement de "police" correspondant à un ensemble de restrictions possibles à l'utilisation du sol. La notion de plan local d'urbanisme, qui tend à gommer l'aspect foncier, sous-entend l'idée d'un urbanisme de projet. Mais le PLU, qui reste néanmoins proche cousin du POS, doit toujours fixer les règles générales et les servitudes relatives à l'utilisation du sol, comme auparavant devait le faire le POS. Sur le plan de la procédure, l'objectif de la réforme est double : simplifier en apportant plus de sécurité juridique et démocratiser en élargissant le champ de l'enquête public et de la concertation.

Les documents qui composent le PLU

Plusieurs documents constituent le dossier du plan local d'urbanisme, à savoir :
- Le rapport de présentation qui dresse un état des lieux de la commune et justifie les principales modifications réalisées lors du passage du POS au PLU,
- Le PADD qui précise les objectifs du PLU, les options politiques et les grandes options,
- Les orientations d'aménagement particulières (exemple le quartier de la Gare, avec des orientations particulières en matière de commerces, de logements etc.),
- Le règlement,
- Les plans de zonage (zones urbaines, zones à urbaniser, zones agricoles et zones naturelles),
- Les annexes sanitaires (les prescriptions en matière d'eau potable et usées, assainissement, eaux pluviales). Ces normes sont opposables aux autorisations de construire délivrées par la commune,
- Les servitudes d'utilité publique que l'Etat impose notamment la protection des équipements d'intérêt public (gazoduc, lignes à haute tension...),
- Les annexes informatives qui contiennent :
  - le schéma d'assainissement des eaux pluviales,
  - un cahier de prescriptions architecturales réalisé en collaboration avec le CAUE de l'Ain,
  - une étude quantitative et qualitative de la circulation sur le territoire communal.

Les acquisitions immobilières de la commune

Depuis 1991, les élus ont choisi de lancer une politique active d'acquisitions de biens immobiliers dans le but d'améliorer ou de créer des voies de circulation, des pistes cyclables, des chemins piétonniers, de permettre la rénovation de certains quartiers et de créer des réserves foncières.
Pour ce faire, les élus ont à leur disposition plusieurs outils juridiques :
● le droit de préemption urbain : il peut être utilisé lorsque la commune est informée d'une vente par une déclaration d'intention d'aliéner. L'acquisition est souvent justifiée par un emplacement réservé inscrit au plan local d'urbanisme.
● La cession gratuite de terrain prise dans le cadre d'une demande de permis de construire. Cette dernière peut atteindre 10 % de la surface totale de la parcelle à propos de laquelle il y a demande.

Concrètement, la Commune de Divonne-les-Bains a fait l'acquisition d'un grand nombre d'hectares depuis 16 ans pour améliorer l'environnement urbain. Cela s'est traduit par l'achèvement de la rue de la Tuilière, la rénovation de la rue du Châtelard, la rétrocession des voiries de la ZAC des Longs Prés avec dans chacun des cas la réalisation d'une piste cyclable et d'un trottoir. Sans oublier l'opération qui a consisté à déplacer la voirie du bord du lac créant l'avenue du pont de îles et permettant de supprimer la circulation motorisée aux abords du lac pour le confort des piétons, rollers, vélos...

D'autres acquisitions d'immeubles ont eu lieu depuis 15 ans pour des opérations de plus grande ampleur, citons par exemple :
● la zone de Forestland-minigolf pour réaliser une zone de loisirs,
● la propriété Kirsteter, avenue des Thermes, pour la création d'un parking,
● un bien immobilier dans le quartier de Plan pour améliorer à terme la circulation,
● l'îlot Vigny pour requalifier le quartier et créer plus de stationnement,
● la démolition de la maison Hugues pour le réaménagement du carrefour de Plan,
● les achats de villas des Cheintres pour, à terme, requalifier le secteur avenue des Alpes, rond-point des Cheintres,
● les parcelles derrière le Collège destinées à recevoir des équipements publics ou d'intérêts collectifs,
● la grande parcelle au bord du lac, côté centre nautique, entre l'avenue de Genève et la rue du Port.

GLOSSAIRE des Droits de Préemption

À la suite du vote du PLU, la municipalité a voté lors de son conseil de novembre plusieurs mesures concernant les droits de préemption, en voici un lexique résumé.

Définition : faculté conférée par la loi à la commune d'acquérir, de préférence à toute autre personne, un bien immobilier (terrain, bâtiment...) ou mobilier (fonds de commerce...), que son propriétaire se propose de céder (par une DIA). En synthèse, un droit de préférence.

Droit de préemption urbain
Il s'applique sur les zones U et AU du nouveau PLU. Il est souhaitable pour la commune d'instituer un tel droit pour les motifs suivant :
● mettre en oeuvre une politique locale de l'habitat,
● organiser le maintien, l'extension ou l'accueil d'activités économiques,
● favoriser le développement des loisirs et du tourisme,
● réaliser des équipements collectifs,
● lutter contre l'insalubrité,
● sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti et non bâti,
● conserver et créer des réserves foncières en vue notamment de permettre la réalisation des actions ou opérations d'aménagement ci-avant mentionnées.

Droit de préemption urbain renforcé
Il permet notamment de préempter les zones U et AU du nouveau PLU :
● en cas de vente des bâtiments achevés depuis moins de 10 ans,
● en cas de vente des lots de copropriété depuis plus de 10 ans.
La mise en place de ce droit de préemption urbain renforcé (DPUR) répond à une double motivation visant à être en conformité avec le PLH (Programme Local de l'Habitat) : permettre la rénovation urbaine et la réalisation d'opérations de logements sociaux.

Droit de préemption urbain sur les cessions de fonds artisanaux, de fonds de commerce ou de baux commerciaux
Avec ce droit, le conseil municipal peut délimiter, au sein des zones Ua, Uaj et Uba du PLU, un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité, à l'intérieur duquel sont soumises à droit de préemption les cessions de fonds artisanaux, de fonds de commerce ou de baux commerciaux.

A Divonne-les-Bains, l'institution d'un tel périmètre est motivée par :
● le risque de voir certaines aliénations d'immeubles entraîner la fermeture de commerces en centre ville,
● le souci de conserver en centre ville un tissu commercial et artisanal suffisamment dense pour que le centre ville conserve son attractivité,
● l'impossibilité de préempter un immeuble lorsqu'il y a en même temps cession de fonds de commerce.

Le droit de préemption urbain renforcé et le droit de préemption urbain sur les cessions de fonds artisanaux, de fonds de commerce ou de baux commerciaux sont de nouveaux outils dont la commune s'est dotés. Ils pourront être utilisés lors d'une vente et selon les moyens financiers de la commune.

La Ville va construire pour les anciens

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) devrait voir le jour à la fin de l'année 2009. Cet important investissement pour les anciens - et pas seulement de Divonne - remplacera l'actuelle maison de retraite de l'avenue Guy de Maupassant. Cet établissement n'est plus adapté à la longévité et à la dépendance croissantes de la population accueillie. Les bâtiments actuels connaîtront une nouvelle vocation encore non définie.

Pourquoi cet etablissement ? D'abord pour répondre à une forte demande, face à l'allongement de la durée de vie et aux pathologies qu'elle entraîne, notamment la maladie d'Alzheimer. Avec la nouvelle structure, sera recruté du personnel supplémentaire aux compétences pointues et médicalisées pour renforcer l'équipe en place. Enfin, en installant l'EHPAD à Divonne, on évitera le déracinement prévisible des pensionnaires qui, devenus dépendants, doivent aujourd'hui être hébergés à l'Hôpital de Gex.

L'implantation est prévue sur une parcelle communale de 14 200 m² le long de l'avenue des Voirons, face aux logements HLM inaugurés l'an passé. Un vaste secteur qui abritera également la future structure "petite enfance". Celle-ci accueillera sur une parcelle limitrophe une crèche-halte-garderie intercommunale. "C'est une manière heureuse de mixité, de rapprocher les générations, ainsi que les jeunes parents des anciens" explique Marie-Fée Champagne, maire-adjointe en charge des affaires sociales. Et d'ajouter : "Le lieu choisi est agréable et calme, pas trop éloigné de la ville et du lac, avec possibilité d'extension."

L'etablissement comportera au total 70 lits (16 de plus que l'actuelle Maison de retraite) ainsi que cinq places d'accueil de jour :
- 56 lits EPHAD - dont 52 en hébergement traditionnel et quatre en hébergement temporaire, affectés à des pensionnaires en phase transitoire -
- 14 lits en hébergement psycho-gériatrique, pour des pensionnaires atteints de maladies lourdes.

Qui construira ? C'est la ville de Divonne qui financera la construction et sera maître de l'ouvrage. Début février, le conseil municipal devrait choisir le mandataire et lancer, au niveau européen, un concours d'architecture. En amont, tout un travail de fond, fondé sur l'expérience des utilisateurs, a été effectué par le personnel de la Maison de retraite. Ce travail a permis de définir un programme fonctionnel d'exploitation ainsi que la typologie de l'établissement.

Qui gerera ? Une fois achevé, l'EHPAD devrait être loué à la Résidence des Anciens, qui en assurera la gestion, selon un contrat passé entre la ville et l'établissement.

Plusieurs emplacements étudiés

Avant d'arrêter le choix de l'emplacement, plusieurs solutions ont été étudiées notamment l'agrandissement et la restructuration de l'actuel établissement. Par la suite, ont été envisagées différentes implantations : sur les bords du lac puis au Poudex, avant de s'arrêter sur un terrain de l'avenue des Voirons.

Solutions des jeux

Le saviez-vous ?

Poétiques, historiques ou géographiques, voilà tous les petits noms des sources naturelles de Divonne-les-Bains dont vous trouverez l'emplacement sur le plan de ville.

Sources Tufières
les Fontanettes / le Ruisseau à tuf / le Fleutron / Nuticel Nuchon / le Chio-téré / Valapraz / les Nappes Flonzel

Sources de Piémont
l'Arzelier / la Buzelle / la Bouchette / le Poudex

Sources Vauclusiennes
source de la Divonne-Versoix dit Grande source
les Dailles / le Vieux Bois / la Cabusse / la Toupe

Sources Minérales
Pallud / Château / la Cressonnière / Mifontaine / Vigny Arbère / Faizin / captages eau minérale et thermale Magdelons

Sources de Divonne
la Barbilaine / Vidart / Emma / Ausone / la Mélie

Divonne pour les curieux !

Cette sérigraphie se trouve sur le mur du salon de thé "Les 4 vents ", en montant la rue de Genève. Elle a été réalisée, à partir d'une photo de la fin des années 30, à l'occasion du dernier ravalement de la façade (entreprise Bâticolor) par le peintre Monsieur Vanini qui réside à Bois d'Amont. La reproduction a été faite à l'identique et les personnages présents ont bien existé ! L'une des personnes est la maman du propriétaire de ce bâtiment...

On doit cette réalisation à un coup de cœur du propriétaire pour cette vieille bâtisse, André Grospiron, qui a souhaité fixer dans le temps le souvenir de " l'Epicerie Moderne " tenu par ses parents qui occupait cet emplacement jadis. C'était l'une des 4 épiceries de Divonne avec La Fraternelle et les 2 de la Grande Rue.
Remontons un peu dans l'histoire ! Cette bâtisse jouxtait un ancien corps de ferme et un bistrot (actuel emplacement du Divona). C'est l'un des premiers achats réalisé par le grand père Joseph Grospiron, originaire des Moussières, après son installation à Divonne-les-Bains et l'achat de la maison " Sulpice ". Une belle et longue histoire familiale...pas moins de 4 générations en moins de 100 ans !
Plus d'informations auprès de André Grospiron 04 50 20 07 73

Les mots croisés de Philippe Imbert

HORIZONTALEMENT:1- Grande Rue -Ru ***-2-***Aoie - ***Temple (rue du) -3- Rue Traverse -4-*** Et - Soma - IDLC***-5-*** E.O.(Est-Ouest) - ***Bains (rue des)***- Le***-6- Crêt (avenue du Crêt d'Eau)*** - Cer ***-7-*** Océan ***- PERD (PlacePerdtemps) -8-*** Uio ***- Tilleuls (allée des) -9-*** Lt - S.A. ***-10-*** Ier***- Fontaine (rue) -11-*** Alu ***- Tour (duLac) -12- Quatre-Vents (place des) -***

VERTICALEMENT:A- Gare (avenue de la) - Moulin (passage du) -B- Route (de Gex) - Cité (rue de la) -C- Aïe ! -Oc-éo - R.A.U. ***-D-*** Nets - Râ - La ***-E-*** Robent - Fut***-F-*** Etamât - Iso***-G-*** Rêvai***- Plan (rue de) -H-***Ume (Alv) - Noël ***-I-*** Eprise - Régate ***-J-*** LSD - CDU - Ion ***- K-*** Réelle - Nut ***-L- Cerisiers (chemindes) -***

Une école labellisée écologique

On entre maintenant dans le vif du sujet, puisque le projet a été validé par la commune. Les travaux débuteront au début du second semestre 2007, avec une ouverture prévue pour la rentrée scolaire 2008. Les concepteurs de ce projet qui ont été choisi lors du concours d'architecture sont le cabinet Dosse de Bourg en Bresse et le bureau d'étude Caillaud Ingénierie. Leur projet a été choisi pour ses formes simples qui s'accordent parfaitement aux bâtiments existants et préserve le cadre naturel du site, et pour son agencement qui en fera un lieu accueillant et fonctionnel.

Le restaurant scolaire de 110 places, comprendra 60 places desservies en self-service pour les primaires et 50 places pour les enfants de maternelle, qui seront servis à table. La préparation des repas sera assurée par les cuisines du restaurant scolaire situées dans les locaux du collège. Cet équipement permettra d'éviter les déplacements en bus scolaire à la cantine du collège comme actuellement.

Le mois prochain, les appels d'offres seront lancés pour un ouvrage dont le coût global sera de 3 198 000 € toutes dépenses confondues, c'est-à-dire mobilier, honoraires d'architectes, TVA, etc.
L'ensemble de l'ouvrage revendique le label HQE (haute qualité environnementale) et fait appel aux énergies renouvelables :
• une chaufferie au bois, dans la droite ligne de la filière bois de la CCPG a été choisie,
• l'isolation renforcée de la façade, dont l'habillage et la structure sont en bois, privilégiera la ouate de cellulose plutôt que la laine de verre.

Les eaux pluviales réutilisées
Les eaux pluviales du toit seront récupérées : une partie ira dans un bac de rétention, afin de ne pas être rejetée trop rapidement dans la nature et le reste sera stocké dans une cuve enterrée de 6000 litres. Par le biais d'une pompe, l'eau sera remontée et servira à l'usage des toilettes.
Il n'y aura pas d'enrobé traditionnel pour recouvrir les surfaces extérieures. Il a été remplacé par un matériau dénommé "végicol" - à base de produits naturels- qui exclut l'utilisation de produit à base de pétrole.

Parti architectural, urbanistique et paysager... extraits

L'établissement scolaire existant est implanté en " T ", le corps principal formant 2 cours distinctes, au Nord-Ouest la cour de la maternelle, au Sud-Est, la cour de l'école primaire. La partie Sud du site est caractérisée par une zone assez boisée qui accueillera le nouveau projet et par la voie d'accès au parking, située en aval. Le parti adopté cherche à redonner un sens relationnel et architectural entre les différents éléments qui composent le site. Il tente par ailleurs de mettre en relation - avec simplicité - le parking, les entrées maternelle et primaire en apportant une image dynamique, contemporaine et douce au nouvel espace projeté.

L'acces principal
La transition entre l'espace public et l'école s'ouvre sur un petit parvis auquel on accède par un cheminement piéton longeant l'espace des stationnements. De là, une esplanade en bois ouvre une seconde perspective vers l'Ouest, distinguant l'entrée de l'école maternelle.

L'idée de ce patio ouvert central a été guidée par le fait de maintenir le plus grand nombre d'arbres existants sur le site, apportant ainsi à l'école, dès son ouverture, une place ombragée d'arbres à hautes tiges et un confort thermique d'été naturel. Cette recomposition de l'entrée met en scène les nouveaux accès et les futures constructions, de façon à accueillir et garantir un accès sans danger pour les enfants. Le projet renvoie, à travers son architecture et sa composition, une image dynamique, contemporaine et intégrée au paysage.

La maternelle
Le hall d'entrée s'ouvre sur une rue intérieure confortable, lieu de passage, en transparence au Nord sur la cour et au Sud, vers les salles de classe. A proximité, côté ouest, sont situées les salles de repos.
Le bureau des ATSEM face à l'entrée et à proximité de la cour permet une surveillance optimale sur les différentes circulations.

L'école primaire, le préau
Un auvent ouvert marque l'entrée, avec vue sur la cour de récréation existante. Le préau est à proximité directe de cette entrée ; il pourra être aisément transformé, si nécessaire, en 2 salles de classes sans travaux importants ; un nouveau préau pourrait alors être réalisé en limite sud-est de la cour. Les nouveaux cheminements, l'emplacement de la bibliothèque et de la salle informatique entre les 2 établissements rendent possible l'interactivité entre les deux écoles.

Le restaurant scolaire
Sa situation permet un accès aisé aux enfants de maternelle et de primaire ainsi qu'aux livraisons. Les maternelles pourront rejoindre directement le restaurant par une galerie située au nord, tandis que les primaires y accéderont depuis le nouveau préau. Des pare-soleils verticaux évitent l'ensoleillement direct et rythment les façades du bâtiment côté parking. Au niveau inférieur, le projet profite de la déclivité du terrain pour loger les locaux techniques (la chaufferie bois et son silo).

"Petite enfance" : une capacité doublée

La Crèche halte-garderie municipale de la ville va doubler de capacité. La nouvelle construction prévoit 46 places (contre 23 actuellement). A terme, elle ne dépendra plus de la commune mais de la Communauté de Communes du Pays de Gex dans le cadre des nouvelles compétences qu'elle s'est données en matière de "petite enfance" avec le vote de ses statuts en juillet dernier. Toutefois, la commune continuera à participer de façon substantielle à son financement.

"La CCPG va non seulement pouvoir reprendre les structures existantes, mais également créer et gérer un programme de création de huit structures dans l'ensemble du Pays de Gex" explique Michel Mourlevat, en charge des affaires sociales à la Communauté de Communes. "Les lieux précis d'implantation ne sont pas encore connus, nous sommes en négociation avec les mairies".
Néanmoins, le programme 2004-2006, défini par la CAF de l'Ain (Caisse des allocations familiales) a prévu deux structures intercommunales : celles de Gex-Cessy-Echenevex et de Divonne-Grilly. Une structure qui pourra éventuellement être étendue à la commune de Vesancy, si celle-ci rejoignait la Communauté de Communes.
La structure divonnaise, qui se substituera à celle de l'école du Centre, sera construite sur une surface de 3 000 m², cédée gratuitement par la commune, limitrophe de la parcelle de 14 200 m² qui sera affectée au futur Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) situé rue des Voirons en face de la caserne des pompiers. Ainsi fera-t-on voisiner les personnes âgées, avec les très jeunes enfants dans un souci de mixité générationnelle.

Prévu de plain-pied, le projet met l'accent sur la qualité environnementale, tout en essayant d'avoir une longueur d'avance sur les normes en vigueur. Il fait la part belle à l'utilisation de matériaux compatibles avec le développement durable, favorisant les économies d'énergie et sera réalisé dans un délai de dix-huit mois (ouverture courant 2008). "Nous souhaitons une gestion au plus près du terrain, avec des délégués communaux, intégrés au comité de gestion. A la fin 2007, on y verra plus clair sur le mode de gestion ", ajoute Michel Mourlevat.
Quant à la "petite enfance", le Pays de Gex est en retard en matière d'offres, alors que la demande est importante. Quand elle aura réalisé cette première phase de 260 places, la CCPG estime qu'elle se situera encore au-dessous des besoins. "Mais à l'échelle d'une Communauté de communes, notre projet est une "première", dans la mesure où l'on a devancé les annonces du Ministère parlant de 40 000 places à créer au niveau national " commente Michel Mourlevat. C'est donc encourageant... !

Grande-Rue : deuxième étape en vue

L'hiver a interrompu les travaux de réfection de la Grande Rue entre l'église St-Etienne et l'intersection avec l'avenue du Mont-Blanc, la première étape ayant consisté à préparer le carrefour de l'église et la rue du Prieuré.
En février ou en mars, les travaux reprendront, pour s'achever fin juin, dans la mesure où ils n'auront pas été perturbés par les intempéries. En quoi consisteront-ils?

- L'aménagement des trottoirs de chaque coté de la voie,
- La réalisation d'une bande longitudinale de parkings (à droite en montant la Grande Rue), permettra de conserver le même nombre de places de stationnement qu'actuellement,
- Une aire spéciale est prévue par un marquage au sol, afin d'effectuer les livraisons sans perturber le flot de la circulation,
- Les services techniques, en concertation avec les commerçants, étudient l'instauration d'un arrêt-minute afin de permettre d'effectuer un achat rapide,
- L'artère sera équipée de bornes rétractables, pour l'alimentation en eau et en électricité, destinée aux forains du marché le dimanche, ceci afin de répondre aux normes d'hygiène.

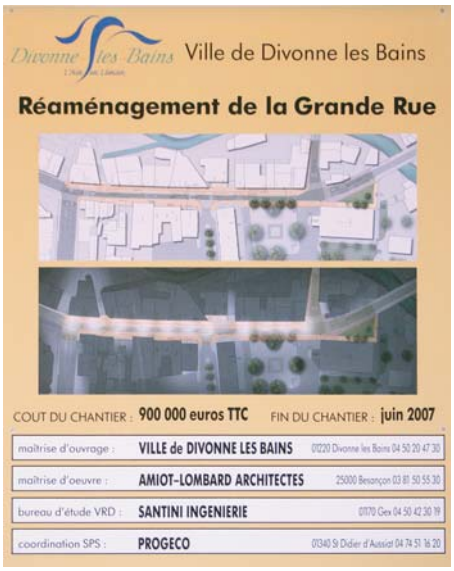
Divonne les Bains
Ville de Divonne les Bains
Réaménagement de la Grande Rue
COUT DU CHANTIER : 900 000 euros TTC
FIN DU CHANTIER : juin 2007
maîtrise d'ouvrage : VILLE de DIVONNE LES BAINS
maîtrise d'oeuvre : AMIOT-LOMBARD ARCHITECTES
bureau d'étude VRD : SANTINI INGENIERIE
coordination SPS : PROGECO

Ainsi seront supprimées les armoires électriques inesthétiques et les bruyants et polluants groupes électrogènes,

- Les zones de stationnement et les trottoirs seront revêtus de pierre, de même que les bordures des trottoirs, alors que le revêtement de la chaussée se fera en enrobé classique.

NB : Pour l'instant, l'aménagement de la Place de la Poste n'est pas incluse dans ce projet.

Carrefour de Plan équipé

L'équipement du carrefour de Plan, formé à l'angle de la rue du Temple et l'avenue Guy de Maupassant, est en partie concrétisé. Une rampe pour piétons a été aménagée, la fontaine qui se trouvait sous le couvert près de la maison Hugues démolie, a été déplacée plus bas le long de la rue du Temple.
Au fil des semaines, l'équipement de ce carrefour va se finaliser avec le reprofilage des pentes et la mise en place d'une barrière de sécurité. Les services techniques prévoient aussi l'intervention du service floral et la pose d'une main courante, pour sécuriser l'accès des piétons.
Ensuite on passera à la pose de l'enrobé définitif, puis à la rénovation des feux tricolores qui seront déplacés et remis aux normes, ainsi qu'au remplacement de l'armoire de commande.

Une rue de Genève toute neuve !

À partir du 12 février, la CCPG et la commune lancent les travaux (entreprise PELICHET) dans la rue de Genève, entre les ronds-points des drapeaux et du Charly's Pub. Dix semaines (hors intempéries) pour poser une nouvelle conduite d'eau potable, créer un réseau d'eaux pluviales et brancher les bâtiments sur le réseau d'eaux usées avant de refaire à neuf l'enrobé de la chaussée. Deux phases de travaux sont prévues : la première du rond point des drapeaux à l'avenue de la grande champagne, la seconde couvrant la partie suivante.

Durant les travaux, la circulation sera stoppée (sauf riverains et piétons) en semaine et des déviations seront mises en place. Chaque vendredi, la chaussée sera refaite provisoirement pour permettre le passage jusqu'au lundi matin.
Pour en savoir plus, consultez le site de la mairie http://www.divonne.fr/3-233-Les-travaux-en-cours.php ou appelez au 04 50 20 47 30.

Ces aménagements permettront de redonner à l'un des axes principaux de la ville son lustre de façon cohérente avec les ambitions et l'image que Divonne-les-Bains souhaite véhiculer d'elle-même.
Merci de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

Rubrique élaborée en partenariat
avec les commerçants et le Groupement
Economique Divonnais
Contact :
Corinne Crassard - 06 85 42 69 52

Déco intérieure et design " Sur Mesure "

Depuis le 19 novembre 2005, notre commune s'est dotée d'une enseigne spécialisée dans la décoration intérieure et le design. " Sur Mesure " propose le savoir-faire de ses propriétaires, deux maîtres ébénistes. Le magasin, dans lequel vous accueille chaleureusement Brigitte, ressemble à un loft confortable où les pièces de leurs créateurs côtoient une multitude d'objets décoratifs, de luminaires, une exposition de peintures renouvelée quatre fois par an et des meubles de fabrication italienne haute gamme, sélectionnés pour leur qualité. De la conception à la création, le client s'assure les conseils précieux des deux artistes qui, pour donner aux intérieurs leur touche personnelle, font le suivi des travaux dans les appartements ou les maisons de leurs clients. Compétences techniques et professionnalisme leur permettent de marier divers matériaux : bois, verre, fer forgé. Passionnés et polyvalents dans tous les styles, ils articulent leur art en fonction de la mode et de la demande, fidélisant déjà une clientèle solide.
Contact : Les Eaux-Vives - 04 50 99 19 76

Cadeaux et art de la Table " Michaud "

En mars 2007, un double anniversaire, celui des cinquante ans de mariage des époux Michaud et la création de leur célèbre enseigne "Cadeaux et Arts de la Table". Jacques, Yvette et leur fils Philippe n'imaginaient pas que leur entreprise familiale aurait tel pignon sur rue. Après toute une vie de labeur et d'engagement sans faille, le nom Michaud est devenu une référence dans la représentation d'articles de maison, tant pour leur qualité que leur beauté. Les présentoirs de leur magasin recèlent de pièces toutes aussi fines et raffinées les unes que les autres, aux noms prestigieux tels que Christofle, Villeroy&Boch, Bernardaud, Lalique, Daum ouBaccarat. Linge de maison Delorme et porcelaines, cristaux et coutellerie, tableaux et miroirs, maroquinerie et luminaires, le choix est vaste et adapté à tous les budgets pour une clientèle étendue qui n'hésite pas à utiliser leur enseigne pour leurs listes de mariage. Ici, les idées de cadeaux du plus petit au plus prestigieux foisonnent et avec elles, l'assurance de plaire.
Contact : Les Eaux-Vives - 04 50 20 00 84

Lingerie " Capucine "

Le 1er décembre dernier, le magasin de lingerie féminine " Capucine " connu et très apprécié des divonnaises et de nos voisines suisses a changé de propriétaire. Pascale Journet, après 24 ans passés à l'administration publique, vire de cap et ouvre une nouvelle page dans un domaine qui fut aussi celui de son mari Michel : le commerce. Secondée par sa vendeuse Françoise Giboudeaux et sur les bons conseils de sa belle-famille, Pascale Journet ne part pas de zéro. De plus, sa clientèle est restée fidèle à l'enseigne. Il est vrai que rien n'a changé : les marques et les produits sont restés identiques et l'ambiance est toujours aussi sympathique ! Grâce à des conseils avisés et aux collections toujours renouvelées, les clientes trouvent un univers particulièrement chatoyant pour combler leur féminité et leur confort intime.
Le magasin quant à lui n'a rien perdu de son petit charme désuet et de son accueil qui trouve écho même auprès de ces messieurs.
Contact : 36, rue du Mont-Blanc
04 50 20 00 52

" Saveurs Nomades ", chef à domicile

" Saveurs Nomades ", jeune entreprise créée en septembre 2006 par Nathalie Burdin, diplômée d'écoles hôtelières françaises réputées, répond à la demande ou à la mode actuelle : proposer les services de chefs à domicile autour d'une cuisine originale. Spécialisée dans l'œnologie et ayant côtoyé des établissements renommés en tant que chef de rang, maître d'hôtel ou responsable de la restauration, la jeune entrepreneuse a le savoir-faire, les connaissances et l'agenda nécessaires pour offrir des services de qualité et organiser des soirées gastronomiques chez des particuliers ou en entreprise.

" Saveurs Nomades " propose ainsi de :

- coordonner les attentes des clients selon leur demande, leur budget, leurs goûts culinaires et leur zone géographique,
- offrir un service traiteur pour les fêtes de famille ou les cocktails dînatoires,
- animer des ateliers cuisine et vin. Le tout saupoudré de l'originalité d'une cuisine inventive et itinérante grâce aux épices dont Nathalie raffole.

Le bouquet risque d'être succulent !

Contact : Nathalie Burdin - 06 73 09 68 62

http://www.saveurs-nomades.com

Le Charly's Pub renaît tel un Phénix !

Il aura fallu sept mois d'attente de procédure judiciaire pour entamer les travaux nécessaires à la rénovation totale du Charly's Pub. Puis, des camions venus d'Outre-Manche, transportant près de 10 tonnes de matériel, ont débarqué avec hommes et mobilier. Trois mois plus tard, les traces de l'incendie qui avait ravagé le célèbre pub dans la nuit du 11 au 12 décembre 2005 avaient complètement disparu. Aux oubliettes, les quatre années de sacrifice qui ont succédé à l'achat du pub par les frères jumeaux Pascal et Joël Contat. On retrousse les manches et on se remet au travail ! Un courage qui n'a pas échappé aux fidèles clients qui le soir de l'inauguration sont venus très nombreux (malgré la nouvelle interdiction de fumer à l'intérieur des locaux) admirer la nouvelle parure de leur pub fétiche. Parmi les nouveautés, des Charlot venus d'Allemagne, d'Angleterre, des Etats-Unis et de France accompagnent la clientèle dans ses virées ; les murs de briques éclatées répondent à une nouvelle mode anglaise, les verrières au plafond et surtout, n'essayez pas d'emprunter les bouquins situés vers la cible des fléchettes, ce sont les portes des commodités !

Magnifique !

Contact : 04 50 20 71 97

Confection pour enfants " Confiture "

Transféré depuis juillet 2004 sous les arcades de la rue du Mont-Blanc, le magasin de confection pour enfants " Confiture " est tenu par la fille de ses propriétaires, Céline Chabanne. Un espace moins confiné et une vitrine plus grande sur la rue sont les deux aspects positifs de ce changement d'adresse. A l'intérieur, les vêtements bien rangés dans un décor agréable en bois sont présentés par marque. D'un coup d'œil, il est donc facile de repérer les articles et de faire son choix. La propriétaire nous confie avoir élargi sa gamme en marques, tailles et accessoires, explorant ainsi l'éventail de 0 à 16 ans dans des modèles confortables et " casual ". Repetto, Lilli Gaufrette, IKKS, Chipie font partie de ses coups de cœur. Malgré un trajet quotidien entre Annecy et Divonne, la commerçante est ravie d'être dans notre commune dont la clientèle lui est fidèle, voire même en augmentation parmi les jeunes qui n'hésitent pas à entraîner leurs parents dans cette boutique faite pour eux.

Contact : 58, rue du Mont-Blanc - 04 50 20 39 92

Couleur nature / Couleur Café :
les 2 visages d'une même enseigne

Couleur Nature se décline en une double enseigne complémentaire, l'une située depuis onze ans au 37 Grande Rue et l'autre est sise depuis cinq ans au numéro 18. La première propose une large gamme d'objets décoratifs convenant à tous les styles, tandis que la seconde est plus largement réservée à la salle de bains, linge de lit et cuisine. Depuis trois ans, Corinne Crassard, la responsable, peut également vous accueillir à Couleur Café, sis au 76. Retenez les numéros, car c'est par eux que l'on surnomme les magasins! Si les trois enseignes impressionnent par leur profusion de choix, d'articles de qualité, d'accessoires en tout genre et abordables dans tous les prix, Couleur Café propose, en plus de produits gourmets à la vente, un service salon de thé/café très accueillant, où il est possible de déguster la célèbre marque de thé " Mariages Frères ". Pour cette dynamique entrepreneuse qui fonctionne sur coup de coeur, cette démarche s'inscrit dans le désir d'élargir son offre et de faire connaître ses magasins. La clientèle, très satisfaite de toute cette diversité, répond toujours présent aux trois enseignes.
Contacts :
Couleur Nature : 18 et 37, Grande Rue - 04 50 20 94 75 ou 04 50 20 32 43
Couleur Café : Divonne Centre - 04 50 99 29 21

Optima Design Plus

Première enseigne de la zone des Longs Prés, Optima Design Plus propose une gamme variée d'aménagements de cuisines de marques connues, Allmilmö (Allemagne), Pidini ou Schiffini (italien) et l'électroménager Viking. Après une étude précise du marché local, le responsable Pierre Boudreau, canadien d'origine et installé à Divonne depuis cinq ans, décide de privilégier un choix haut de gamme aux prix compétitifs, ainsi que les salles de bains et la robinetterie. Sa motivation première : satisfaire le client. Architecte de métier, il suit les projets de leur conception à la réalisation. Les exigences précises de sa clientèle et les détails techniques vont de pair avec le respect du client, en termes de tenue des délais et de service irréprochable. Pierre Boudreau a une vision large du paysage économique divonnais et mise sur l'expansion grandissante de cette périphérie urbaine qui ne demande qu'à être exploitée. " Sur le plan personnel, cet emplacement est pratique, car je n'habite pas loin, confie-t-il. Sur le plan professionnel, je crois en ce lieu, car le quartier se développe et il est nécessaire que d'autres commerces viennent s'y implanter. Cela donnera vie à cet espace. "
Contacts : Les Cyprès, Long Prés - 04 50 99 13 19

Les Bijoux " Moi d'abord "

Dans la boutique " Moi d'Abord ", les premières impressions sont d'abord olfactives, grâce à la subtilité des parfums " Senteurs Ecuadors " de patchouli, d'ambre et de musc. Puis, le plaisir des yeux s'ouvre sur des vitrines chatoyantes de bijoux fantaisie de marques Scooter, Clio Blue ou encore Uno de 50 et des montres i-Cristal. Finalement, c'est par le toucher que le luxe du cuir d'agneau, souple et doux, fera toute la différence pour les sacs et les ceintures Abaco. " J'ai toujours souhaité avoir ce genre de boutique, confie Sylvie Le Goff, gérante depuis le 6 septembre 2006. J'ai donc mis mon défaut d'acheteuse compulsive au service de ma nouvelle profession ! " Sylvie achète ses gammes sur des coups de cœur, dans les salons professionnels ou en fonction des nouveautés. Mère de deux enfants, elle choisit le nom de sa boutique après avoir mis sa vie professionnelle entre parenthèses pour les élever. L'enseigne " Moi d'Abord " se veut plutôt réservée à la gent féminine, ce qui n'a pas échappé à ces messieurs qui y viennent aussi pour gâter leurs compagnes. C'est en effet la boutique rêvée pour qui souhaite trouver des idées cadeaux ou tout simplement se faire plaisir.
Contact : 262, Grande Rue - 04 50 99 25 40

Le train revient à Divonne !

Que l'on ne s'y trompe pas ! La gare ne va pas être desservie à nouveau par la SNCF. Non, il s'agit d'un projet privé d'exploitation d'un petit train touristique, qui sera habillé aux couleurs de la ville. Dès le 1er avril prochain, il va desservir la cité thermale et ceci jusqu'au 30 octobre, avec des dérogations possibles pour certains événements.

Ces petits trains touristiques, qui se proposent de faire découvrir une ville, tout en assumant une desserte publique, il en existe dans plusieurs de villes de France. Le plus proche est celui de Nyon, dont il est une copie conforme.

A l'origine de ce projet, Hiba Degeiter une jeune femme installée depuis une année à Divonne avec sa famille qui a également racheté à la ville la Rotonde du Bon Accueil, en cours de transformation.

Ils ont investi quelque 200 000 € dans l'acquisition du matériel roulant. "Au départ, je n'étais pas très enthousiaste, mais mon fils Adam, trois ans, adore les trains. Et puis, je me suis dit que c'était un atout pour la ville et son attractivité à la fois touristique et économique." La Municipalité a souscrit au projet, mettant ses services à disposition pour constituer le dossier, soumis à la Préfecture, et obtenir l'autorisation de transport.

Une demi-douzaine d'arrêts

En concertation avec la gérante et la police municipale, une demi-douzaine d'arrêts a été prévue en ville, avec pour point de départ l'Office du Tourisme. Le convoi monté dans la Drôme, près de Romans, est long de 18 mètres. Il est formé d'une locomotive (3 m 87 de long) et de trois wagons, pouvant transporter 54 adultes ou 72 enfants et adultes. Tracté par une locomotive sur pneus, carrossée 100% polyester et adaptée aux sites exigeants, l'ensemble à plein pèse 11 tonnes. Mais sa vitesse demeure limitée à 30 km/h, avec une vitesse moyenne d'utilisation de 15 à 20 km/h. Les circuits englobent le centre ville et le pourtour du lac avec des arrêts devant les écoles, l'église, les thermes. Deux périodicités sont pour l'instant envisagées : une du lundi au samedi et l'autre le dimanche, en raison de la présence du marché. Un prospectus illustré est en cours d'impression et un conducteur, titulaire d'un permis poids lourd, devra être engagé.

Combien ça coûte ?

À titre indicatif, les tarifs suivants seront pratiqués par les exploitants du P'tit train.

Adultes : 5 € pour une heure
Enfants : 3 € (à partir de 5 ans)
Gratuité pour les enfants de moins de 5 ans

Excursions et randonnées

Cette année, les sorties en bus de l'Office de Tourisme ont commencé dès janvier, à raison de deux par semaine : une excursion le mercredi après-midi et une randonnée le vendredi matin. L'Office de Tourisme travaille, comme ces années dernières, avec l'agence divonnaise Europ'Tours, bénéficiant ainsi d'une équipe de chauffeurs qualifiés.

Les excursions sont accompagnées par Magali Dubout et comprennent des visites commentées : Musée de la Croix Rouge à Genève, vieil Annecy, usine d'embouteillage d'eau d'Evian, etc. Certaines excursions ont lieu sur une journée, par exemple le 21 février à Chamonix.

Les randonnées se font à raquettes pendant la période neige, avec possibilité de louer des raquettes. Les randonneurs arpentent les crêtes, la vallée de la Valserine, les Hautes Combes, les alentours du Tabagnoz ou de La Givrine. Ces promenades laissent le temps d'observer les traces des animaux ou des curiosités. Il s'agit plus de randonnées-découverte que d'exploits sportifs. Elles peuvent connaître des modifications d'itinéraire, en fonction de l'enneigement, c'est bien compréhensible, mais elles sont maintenues quel que soit le temps.

Inscriptions à l'Office de Tourisme avant la veille à midi. Départ de l'Office de Tourisme.

Avec la Rando-carte, la 10ème rando est offerte !

Cette année, l'Office de Tourisme lance l'Excu-carte sur le même principe : avec l'Excu-carte, la 10ème excursion est gratuite !

Le programme des randonnées et excursions est régulièrement annoncé dans Divonne Animation et sur le site www.divonnelesbains.fr

Office de Tourisme de Divonne-les-Bains

Rue des Bains - BP 90 - 01220 Divonne-les-Bains
Tél. 04 50 20 01 22 - Fax 04 50 20 32 12
www.divonnelesbains.fr

René Klima, Président
Port. 06 88 96 78 31
rene.klima@wanadoo.fr

Administration - Fax 04 50 20 32 12

Patricia Colnot
Directrice
Ligne directe 04 50 20 51 61
patriciacolnot@divonnelesbains.com

Sandrine Aubertinaz
Administration en matinée et le mardi après-midi
Ligne directe 04 50 20 51 66
sandrineaubertinaz@divonnelesbains.com

Cécile Piningre, comptable à mi-temps est actuellement en congé parental

Service Accueil - Ouvert 7 jours / 7

Tél. 04 50 20 01 22 - Fax 04 50 20 00 40
accueil@divonnelesbains.com

Martine Clément
Responsable du Service Accueil
martineclement@divonnelesbains.com

Magali Dubout - Hôtesse d'accueil en charge des Mardis Sympa
Excursions et visites des sources
magali.dubout@divonnelesbains.com

Célia Lorenzi
Hôtesse d'accueil
celia.lorenzi@divonnelesbains.com

Aurélia Schatz
Etudiante en BTS Tourisme
aurelia.schatz@divonnelesbains.com

Marketing et communication

Fax 04 50 20 32 12

Stéphanie Pautex
Centrale de réservation
Blanchisserie
Ligne directe 04 50 20 51 65
stephaniepautex@divonnelesbains.com

Annie Grenard
Divonne Animation Magazine
Relation Presse
Ligne directe 04 50 20 51 60
anniegrenard@divonnelesbains.com

Expressions politiques

Les textes sont publiés librement sous la seule responsabilité de leurs auteurs et sous la forme qu'ils choisissent

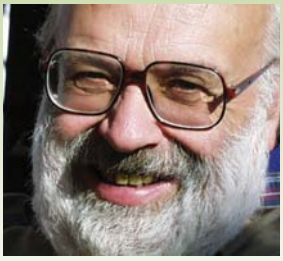

Sidéral !

Nous avons reçu une note qui nous laisse pantois : le directeur de la publication demande de nous abstenir *" de toute expression électoraliste, partisane ou excessivement polémique, pour se limiter à un commentaire des affaires communales, intercommunales, etc. sans exclure une appréciation critique... cette règle est principalement pertinente pour les élections municipales de 2008... "*
Rappelons que loi précise simplement que, dans les six mois précédant une élection, une publication présentant un bilan de mandat, un programme, etc. sera considérée comme partie intégrante des documents électoraux.
La menace de subir les méfaits des ciseaux des censeurs est à peine voilée : *"Je vous remercierais de bien vouloir observer scrupuleusement cette règle, le comité de relecture se fera un plaisir de ne pas avoir à intervenir. "*

Aucun opposant n'a été invité à participer à ce comité de relecture. La dernière bourde de Guy Michel affirmant que la médiathèque comptait 14 100 abonnements nouveaux montre que tous les articles ne sont pas soumis à relecture.

Demandera-t-on aux membres de ce comité de se transformer en censeurs ?
Dans ces conditions, l'opposition n'a plus le droit de s'exprimer et nous avons choisi de nous autocensurer... Vous pourrez apprécier notre nouveau style de discours sur trois sujets : le budget, la salle d'animation et l'hippodrome.

Le budget :
- la municipalité a su compenser la baisse importante et prévisible sur le produit des jeux en empruntant massivement depuis deux ans,
- le budget 2007 est bon, compte tenu des kolossales erreurs des années passées.

La salle d'animation :
- une très belle réalisation qui coûte moins de trois fois le budget prévu, parfaite pour les vœux du maire aux Divonnais, mais vraiment petite pour les vœux du député à ses aficionados,
- elle est grande à l'extérieur, petite à l'intérieur, mais des bureaux ont été aménagés dans les loges d'artistes et une mezzanine va être construite pour accueillir les CD et DVD,
- sa polyvalence ne gêne pas puisque la transformation de salle de spectacle en salle de banquet est très rare,
- le maire ayant refusé de négocier avec le casino la construction d'une salle de spectacle, les Divonnais ont ainsi une salle bien à eux dont ils supportent seuls le financement, soit en 2007 l'équivalent de leurs impôts communaux.

L'hippodrome :
Depuis que le maire est devenu président de la société des courses, les subventions ne sont plus versées en pure perte, mais dans un souci de sortir cette société de l'ornière dans laquelle elle est depuis longtemps (E. Blanc n'est maire que depuis 16 ans). Effet du libéralisme, des Suisses de l'autre bout du lac viennent y travailler librement, sans contrainte douanière ou légale : ils y fauchent le foin et des entreprises fantômes y effectuent des travaux, apparemment sans aucun souci des obligations légales.
Nous avons appris avec tristesse l'accident mortel dû à un tracteur dont a été victime, en ce début d'année 2007, le plus ancien employé de l'hippodrome.

Les élus de la liste
"***Vivre à Divonne***"
Isabelle Coulon, Jean Dubout,
Jean-Claude Pruvost,
Jean-Philippe Verger

Soyons transparents !

Courriel envoyé le jeudi 21 décembre à 19h
par Laurent Védie, responsable du service communication :

" Bonsoir,
Avant que vous boucliez votre expression politique, je souhaitais vous donner une précision d'importance à ce sujet, valable pour les 2 prochains magazines municipaux dans le cadre des précautions à prendre en période préélectorale.

Je vous remercie de bien vouloir lui accorder toute votre attention et de bien vouloir me contacter si vous aviez des observations, je reste à votre disposition comme chaque fois.

" Selon la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, le Directeur de publication est responsable des délits commis par voie de presse par la publication qu'il édite. Ainsi, il serait souhaitable, et la même demande a été formulée au Cabinet du Maire, que les conseillers minoritaires et les groupes politiques s'abstiennent de toute valorisation personnelle des candidats, de tout bilan de mandat, de toute référence aux programmes électoraux et aux projets pour le prochain mandat et de toute expression électoraliste, partisane ou excessivement polémique, pour se limiter à un commentaire des affaires communales, intercommunales, etc. sans exclure une appréciation critique. "

Cette règle est principalement pertinente pour les élections municipales de 2008 en ce qui nous concerne, toutefois, pour ne pas transformer la vocation du bulletin municipal et en pervertir sa mission première d'information, le Directeur de Publication et moi-même souhaitons que cette règle s'applique par extension et prévention à l'approche des prochaines échéances électorales, les législatives.

Je vous remercierais de bien vouloir observer scrupuleusement cette règle, le comité de relecture se fera un plaisir de ne pas avoir à intervenir.

Dans l'attente, je vous souhaite également de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une heureuse année 2007.
Sincèrement, "

.Les vœux de la minorité : Meilleurs vœux à tous les Divonnais
La minorité d'opposition DIVONNE BON SENS adresse ses souhaits les meilleurs à l'ensemble de la population divonnaise ,aux acteurs sociaux ,aux vieux et aux jeunes ,à tous ceux qui constituent ce tissu social dont on parle tant .Vœux de santé ,de prospérité ,de meilleures conditions de vie dans tous les domaines , plus particulièrement à tous ceux ,trop nombreux ,mal armés pour y faire face .
Nous invitons ,c'est notre rôle ,chacun d'entre vous à réfléchir à l'organisation sociale et politique de notre société que ce soit au niveau communal ,départemental, régional ou national .Si le parfait n' est pas possible ,le mieux lui l'est toujours ,il suffit souvent de le vouloir .

264 :nbre de signatures recueillies par la pètition contre le projet immobilier du POUDEX ,opération principalement commercialeC'est la première fois à Divonne qu'on assiste à un mouvement d'une telle ampleur .'
Le maire a refusé d'en transmettre la teneur aux conseillers et cherche comment « envelopper » les signataires .Faisons lui confiance !la plainte d'une SEMCODA contrariée est recevable ,largement discutée en conseil ,pas celle de 264 DIVONNAIS indignés .

La Dette Communale (deux mots)
Montant de la dette communale début 91 :25millions de frs (environ 4millions d'euros ,essentiellement la construction du thermal)
Montant de la dette au 31 12 2006 = 10millions d' euros
Ce chiffre est à lui seul significatif de la gestion et du gaspillage des responsables municipaux .Son remboursement exige déjà plus des trois quarts des impôts locaux payés par les Divonnais –(taxe d'habitation +taxes foncières +taxes professionnelles)
Cet emprunt gigantesque à Divonne et qui ne suffira pas , est indispensable pour faire face aux investissements financiers exagérés engagés par notre édile semblant avoir perdu le sens du raisonnable .

Salle des fêtes de Perdtemps
La dernière idée (sic) du maire :la salle des fêtes serait vendue à un promoteur ,démolie , pour une nouvelle opération immobilière et on réfléchit (resic) à la transformation de l'ancienne maison de retraite de Plan ,lorsqu'on l'aura récupérée ,en une sorte de nouvelle petite salle des fêtes à l'usage des familles et des associations -aveu implicite ou explicite de l'échec du monument baptisé Esplanade ...Les participants à la soirée Téléton ont dû apprécier .-grd merci aux bénévoles ,aux organisateurs ,qui ont su animer cette soirée dans des conditions plus que difficiles-.Avec le temps tout s'en va nous disait Ferré

Noël :bravo aux commerçants divonnais pour leurs décorations des fêtes de fin d'année
Et bravo aussi aux habitants de Vesenex leur animation etait remarquable !

TTH :
Les négociations pour le renouvellement du cahier des charges de 2008 commencent à transpirer.
Le bradage est en vue ,le maire ayant exposé ses idées sur la question ,rejoignant en cela celles du directeur .L'intangibilité de la part communale (15% du produit brut des jeux)n'est plus garantie .
On nous rejoue le numéro de l' achat des terrains maison de retraite qui pour arracher le vote du conseil avait été présenté comme une opération devant être remboursée par l'organisme constructeur. 10jours après on n'en est plus là.....On prépare les esprits et les conseillers majoritaires réticents au baissage de culottes

Les minorités ne disposent ni de services ni de supports gratuits pour exposer leurs idées et leurs actions de façon détaillées .C'est le problème de leur représentativité .Les gens qui les composent, n'en déplaise à Cervantès ,sont des sortes de Don Quichotte ,chacun d'eux se battant contre un moulin à vent !et s'ils font souvent triste figure ,c'est en voyant ce qui se passe en terme de mauvais choix ,de non dit de gaspillages ,de discours fleuves dont la seule raison est d'endormir l'auditeur pour mieux l'abuser .

R M....JT....NS Liste DIVONNE BON SENS

La tribune de la majorité

Tout arrive !

A l'occasion du dernier débat d'orientation budgétaire, l'opposition était bien obligée de convenir que le budget de l'année 2007 se présentait dans de bonnes conditions.

Après avoir claironné que la commune était en faillite, que les finances étaient calamiteuses, voici maintenant l'opposition qui ouvre les yeux et reconnaît la réalité. La parfaite maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, la très bonne tenue des demandes de subventions que nous présentons à nos principaux partenaires que sont le Département, l'Etat ou la Région, le strict respect des enveloppes budgétaires allouées aux services permet à Divonne de continuer à investir au service de sa population.

A cet égard, l'année 2007 sera particulièrement fournie :

• Les travaux d'une nouvelle école à Arbère comprenant 4 classes, une salle de restauration, un préau, une salle de motricité, deux salles de repos, une bibliothèque-informatique, débuteront dans le courant du printemps.

• Les travaux du bas de la Grande Rue, entre le secteur de l'église et la rue du Mont-Blanc, devraient être achevés avant l'été, redonnant à ce secteur de Divonne une nouvelle physionomie.

• Le dossier de construction d'une nouvelle maison de retraite, ou plus précisément un établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes, avance à grand pas. Les financements nécessaires à l'opération sont en voie d'être obtenus et le résultat sera à la hauteur de la solidarité que nous nous devons de montrer vis-à-vis de nos anciens.

• La communauté de communes, subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales, lance le dossier de construction d'une nouvelle crèche de 46 places qui sera située Avenue des Voirons.

• A ces investissements s'ajouteront de multiples travaux sur les voiries et trottoirs ainsi que sur l'éclairage public.

Divonne avance ! Divonne bénéficie d'une bonne gestion, rigoureuse et responsable.

C'est si vrai que même l'opposition s'en est aperçue. C'est pour dire !!!....

Les élus de la liste ***" Divonne c'est vous "***

Pour contacter Etienne Blanc
• le Maire reçoit, sans rendez-vous, tous les lundis de 14h à 15h30. Renseignements au Cabinet du Maire 04 50 20 47 00
• pour contacter le Cabinet du Député : 04 50 99 17 45

Vœux 2007

Le dimanche 7 janvier dernier, vous étiez environ 1000 personnes à participer à la cérémonie des vœux du Maire et du conseil municipal à L'Esplanade du Lac dans une ambiance joyeuse et conviviale. Remerciements à l'ensemble du personnel communal qui a participé à cette fête ainsi qu'à tous les bienfaiteurs qui, par leurs pourboires au vestiaire, ont permis de remettre aux restaurants du cœur la somme de 40 ainsi que diverses friandises et vins... Merci à tous !

Tour d'horizon des faits marquants en 2006 : " Divonne grandit, s'équipe, change "

La mutation de Divonne en petite ville, le développement de ses équipements publics, l'inauguration de logements sociaux supplémentaires, l'augmentation de la capacité d'hébergement touristique (850 chambres ou appartements), le dynamisme des commerçants, l'effervescence de la vie associative (130 associations), la parfaite maîtrise des finances locales, la montée d'une nouvelle délinquance dans le Pays de Gex et les solutions à apporter, la lutte contre les incivilités, le décès de Jean-Claude Aaron, la nomination de Pascal Meylan comme Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, la réaffirmation du rôle incontournable de la Communauté de Communes dans ce territoire frontalier et sur la scène régionale et nationale, pour la petite enfance, l'éducation, le logement, la santé, les transports publics, l'aménagement du territoire, la sécurité, l'environnement, l'eau, la coopération décentralisée...

Aperçu des projets 2007 : " Construire notre destin et, par notre volonté, relever les défis qui s'ouvrent devant nous ! "

La construction d'un nouvel établissement médicalisé pour les personnes âgées, les programmes de logements sociaux au Chatelard et aux Voirons, le lancement des travaux de la future école d'Arbère, la restauration du bas de la Grande Rue, la construction d'une nouvelle crèche halte-garderie, l'avenir des Thermes, la réalisation d'un club hippique, le renforcement de l'éclairage public, le renforcement des effectifs de la Police Municipale, la réflexion sur la vidéosurveillance, la stabilité de la fiscalité locale et les résultats prometteurs du Casino, la mise en place d'une prime de vie chère pour les agents communaux...la réflexion sur la mise en place de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) à l'échelle intercommunale...

Retour en images sur ce grand rassemblement traditionnel qui rythme la vie municipale de Divonne-les-Bains.

*Etienne Blanc cite un proverbe africain en écho aux critiques formulées de temps à autre à l'encontre de la Communauté de Communes malgré les nombreux défis qu'elle relève : " **On entend l'arbre de la foret qui tombe, on n'entend jamais la forêt qui pousse** ! "*

Le Pays de Gex
bientôt branché sur le Très Haut Débit

Grâce à la fibre optique, l'Internet de demain est désormais testé dans le département de l'Ain. Le Syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain (SIEA) va déployer d'ici 2008, l'Internet à Très Haut Débit sur trois zones pilotes du département, dont le Bassin Bellegardien et le Pays de Gex. Les travaux doivent commencer cette année avec pour objectif "d'avoir hors de la maison le même débit que l'on possède à l'intérieur de la maison. Le but étant que le réseau externe ne soit plus un goulet d'étranglement" explique Bernard Dugas, ingénieur, responsable du Service "Communication électronique" au SIEA, qui pilote le projet. Il s'agit en l'occurrence de la première étape d'une opération d'aménagement du territoire, qui se concrétise par la mise en place du réseau à l'échelle départementale, dénommée LIAin (liaison internet de l'Ain). L'achèvement est prévu en 2012.
Actuellement, dans l'Hexagone, seuls Pau, Paris (grâce à l'opérateur Free) et le département des Hauts-de-Seine s'équipent pour l'instant de cette avancée technologique, réalisable dans le Pays de Gex, grâce aux installations de télécommunications du CERN, qui est connecté à tous les opérateurs du globe et qui a créé le W.W.W. (World Wide Web), le service le plus utilisé aujourd'hui sur Internet.

Zones rurales intéressées
Si la plupart des projets se situe actuellement en zone urbaine, le projet pour le Bassin Bellegardien et le Pays de Gex est le premier à s'intéresser aux zones rurales. Une avancée qui s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises, étant entendu que l'amortissement d'une telle opération ne peut être conçu avec une seule clientèle d'entreprises.

L'intérêt de la fibre optique réside dans la grande longueur de propagation qu'elle permet (au minimum 10km) qui va mettre sur un pied d'égalité la ville et la campagne. Par exemple, aujourd'hui, dit Bernard Dugas, " 300 communes de l'Ain ont des problèmes avec l'ADSL et, à Divonne, les lignes trop longues affaiblissent le débit qui connaît des fluctuations. " Le projet a donc l'ambition de desservir progressivement les 419 communes de l'Ain, en agrégeant le réseau, dans un ou deux points par commune, qui sont ensuite reliés en boucles. Quatre points de connexion vont être établis dans le département, qui seront reliés au réseau mondial. Le projet pilote sera achevé dans les deux ans pour se déployer ensuite dans le reste du département. L'objectif est, au bout de trois ans, de connecter au THD 25% des 40 000 lignes téléphoniques du Pays de Gex et du Bassin Bellegardien. Aujourd'hui, seule exception, le Technoparc-Pays de Gex de St-Genis, déjà équipé depuis 2001.
Pour Bernard Dugas la fibre optique à portée de tous " va changer la société et pas seulement en terme de télétravail. On va se retrouver dans la même situation qu'avec l'arrivée de l'électricité au début du XX^{ème} siècle. "

Qu'est-ce que le Très Haut Débit?
La fibre optique est un système de propagation de la lumière à travers un tube de verre, avec une atténuation très faible. Son débit est seulement limité par les matériels électroniques utilisés aux extrémités du tube. Pour les entreprises, l'internet à très haut débit va permettre de pallier l'obstacle de l'éloignement, d'optimiser leurs services, notamment pour la logistique. C'est ainsi que tous les services Internet des entreprises pourront être hébergés dans le département. A distance, on pourra également gérer des installations complexes comme le chauffage, l'éclairage, les réseaux d'eaux. On pourra également généraliser les vidéoconférences. Pour les habitants, radio et télévision numérique terrestre (TNT) vont arriver sur le réseau et l'offre en matière de télécommunication va se diversifier, voire se personnaliser, tout en permettant le télétravail.

41 communes concernées
Dans la zone géographique du pays de Gex, 41 communes sont concernées par le Très Haut Débit, soit une population de 80 000 habitants et 31 239 ménages. Ce qui représente 40 000 lignes téléphoniques, 1064 artisans et 212 entreprises.

Modification de la collecte des ordures ménagères

Nous avons déjà évoqué ce sujet avec vous dans notre précédente édition, mais voici quelques explications supplémentaires sur le calendrier de collecte élaboré par la Communauté de Communes du Pays de Gex.
Il y a trois ans, l'objectif du nouveau schéma de collecte était de renforcer le tri et de moderniser les collectes. Aujourd'hui, la CCPG souhaite achever la cohérence de ce système pour toutes les communes du Pays de Gex entraînant une nouvelle organisation des tournées de ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif pour l'habitat pavillonnaire.

Dorénavant, à Divonne-les-Bains, la collecte s'organise selon le plan et le tableau suivant (page ci-contre).

Nous vous rappelons que **les bacs sont à sortir la veille au soir du jour de collecte et qu'il est impérativement conseillé de les rentrer dès le ramassage effectué** afin de causer le moins de désagrément visuel possible et d'éviter tout acte de vandalisme. Merci de votre participation !

Spécial : la collecte des cartons :
Pour tous les commerçants et les bâtiments publics, la CCPG organise une tournée spéciale de ramassage des cartons d'emballage. Cette collecte a lieu tous les mercredis entre 4h et 8h du matin.
Petites précisions : les cartons doivent être propres (sans plastique) et sortis la veille au soir. Si vous n'avez pas été collecté, c'est peut-être parce que vous n'êtes pas inscrit sur le fichier de la CCPG et c'est indispensable ; n'hésitez pas à les joindre aux contacts ci-dessous.

Plus d'infos : service déchets
au 04 50 99 12 01
numéro vert 0800 800 215
www.ccpg.fr/dechets

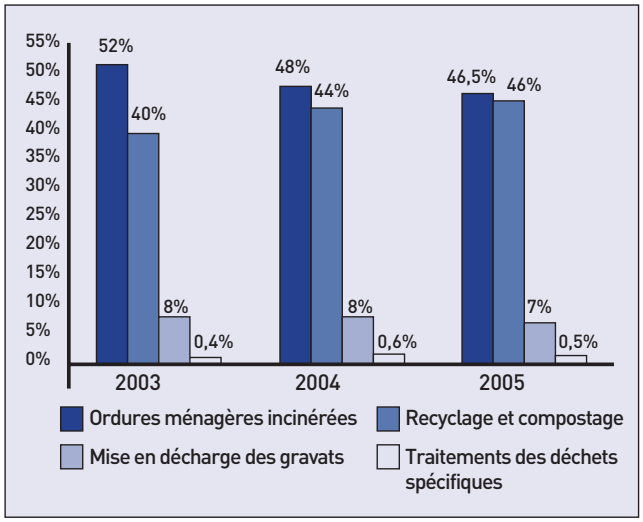

Établissement public foncier local (EPFL) :
Un outil de maîtrise foncière au service de l'intérêt public

Le 27 septembre 2006 le conseil communautaire a décidé d'adhérer à l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) proposé par le Conseil Général de l'Ain. Un Établissement Public Foncier Local peut, pour le compte des collectivités, réaliser des acquisitions foncières ou immobilières dans le but de construire des logements, des équipements publics. Ainsi, l'EPFL représente un outil de soutien et d'encouragement aux initiatives locales.

Un outil pour accompagner le développement du territoire

Concrètement, dès 2007, la tâche des communes gessiennes sera à la fois simplifiée et facilitée en matière d'acquisitions foncières.

La réalisation de ces acquisitions devra s'inscrire prioritairement dans des perspectives d'aménagement correspondant aux 4 champs d'interventions fixés par le Conseil général :

- le logement,
- le développement économique,
- les équipements publics,
- les espaces naturels.

Ces champs seront arrêtés au sein du programme pluriannuel d'intervention, le PPI. Ce PPI sera mis en place à l'échelle du territoire et placé sous la compétence de la collectivité adhérente, soit la Communauté de Communes du Pays de Gex. Les orientations retenues par ce plan pluriannuel d'intervention, seront définies pour une période de cinq ans, toutefois elles pourront faire l'objet de modifications en fonction de l'évolution des besoins.

Mutualiser les moyens

La mise en place d'un outil comme l'EPFL, permet notamment une mutualisation des moyens et sera pour les adhérents un moyen efficace pour mener à bien leur politique d'aménagement. En confiant à l'EPFL l'acquisition foncière nécessaire à la réalisation d'un équipement futur, les adhérents ne subiront pas les effets de l'inflation. Pour faire face à leurs engagements financiers, un délai pourra être consenti, en fonction de la durée de portage retenue (de 4, 6 ou 8 ans). En adhérant à l'Établissement Public Foncier Local, la Communauté de Communes du Pays de Gex et les communes pourront bénéficier des moyens d'une structure, en phase avec les réalités locales, dotée d'une réelle puissance financière, garante de compétences techniques (portage des biens, entretien) et juridiques (négociation, pratique de la préemption et de l'expropriation, maîtrise des réglementations...).

Un financement participatif

Le mode de financement de l'EPFL engage les différentes collectivités territoriales :

L'État apportera les fonds de départ en versant une somme de 0,76 € par habitant pour le territoire concerné.

- La Région Rhône-Alpes contribuera à hauteur de 5 € par habitant.
- Le département de l'Ain versera pour sa part une somme globale de 2 000 000 €.
- À ces fonds viendra s'ajouter le produit de la taxe spéciale d'équipement (TSE).

Plafonné en moyenne à 4 € par habitant (la loi fixe le plafond à 20 €), cet impôt additionnel, calculé sur le produit des quatre taxes de la fiscalité locale (taxes d'habitation, foncière, foncière non bâti et professionnelle) sera reversé intégralement et directement à l'EPFL. Grâce à cette autonomie financière, l'Établissement Public Foncier Local pourra souscrire des emprunts à long terme sans garantie hypothécaire.

L'Établissement Public Foncier Local de l'Ain sera doté, à l'échelle départementale, d'un budget de l'ordre de 4 440 000 € pour 2007.

Le financement de l'EPFL

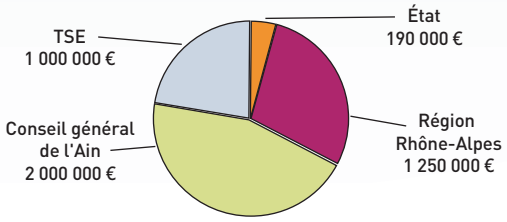

JOUR DE COLLECTE PAR RUE

Avenue des Alpes	LUNDI	Chemin des Mares	MARDI	Chemin des Dames	LUNDI	Chemin de la Roue	LUNDI
Avenue de l'Aqueduc	MARDI - VENDREDI	Place de la Mélie	MARDI - VENDREDI	Rue de la Dôle	MARDI	Rue de la Rouette	MARDI
Chemin des Aranyes	LUNDI	Chemin des Meules	LUNDI	Chemin des Ecoliers	LUNDI	Route de St Gix	LUNDI
Rue d'Arbère	MARDI	Rue du Mt Blanc	MARDI - VENDREDI	Place de l'Eglise	MARDI	Avenue du Salève	MARDI
Rue des Bains Du centre ville à l'angle du chemin du château	MARDI	Avenue du Mt Mussy	MARDI	Boulevard des Epinettes	MARDI	Rue de la Scie	LUNDI
Chemin de la Baronne	LUNDI	Chemin du Munet	LUNDI	Chemin des Etangs	LUNDI	Rue de la Source	MARDI
Place du Bief	MARDI - VENDREDI	Chemin de Nuchon	LUNDI	Rue Etienne Deprez	LUNDI	Allée du Square de Lausanne	LUNDI
Chemin des Broues	LUNDI	Chemin de Nuticel	LUNDI	Chemin de la Ferme du Mt Mussy	LUNDI	Allée St-Exupéry	MARDI
Chemin de la Burdette	MARDI	Chemin de Pain Loup	LUNDI	Rue Fontaine	MARDI - VENDREDI	Rue du Temple Du centre ville à l'angle de l'Avenue de l'Aqueduc	MARDI - VENDREDI
Chemin de la Buzelle	LUNDI	Rue Pallud	MARDI	Rue des Fontanettes	MARDI	Rue du Temple De l'angle de l'Avenue de l'Aqueduc à l'angle de l'Avenue des Thermes	MARDI
Chemin des Cerisiers	MARDI	Place Perdtemps	MARDI - VENDREDI	Rue du Galet de Gargantua	MARDI	Avenue des Thermes	MARDI
Chemin de la Champagne	MARDI	Allée de la Piscine	MARDI	Avenue de la Gare	MARDI - VENDREDI	Allée des Tilleuls	MARDI
Chemin de Chané	MARDI	Rue de la Pierre à Cercle	MARDI	Avenue de Genève Du centre ville au rond point de l'Avenue du Salève	MARDI - VENDREDI	Chemin de Tir Mir	MARDI
Chemin du Château	MARDI	Allée et Avenue de la Plage	LUNDI	Avenue de Genève Du rond point de l'Avenue du Salève à la douane	MARDI	Chemin de la Toupe	LUNDI
Chemin du Chatelard	MARDI	Rue de Plan	LUNDI	Route de Gex	LUNDI	Rue Traverse	MARDI
Rue des Cheintres	MARDI	Chemin de Poisan	MARDI	Avenue de la Grande Champagne	MARDI	Place des 3 Fontaines	MARDI
Chemin des Chênes	LUNDI	Avenue du Pont des Iles	LUNDI	Grande Rue	MARDI - VENDREDI	Rue de la Tuilière	MARDI
chemin du Chagal	MARDI	Rue du Port	LUNDI	Chemin des grands Champs	LUNDI	Chemin des vergnes	MARDI
Rue de la Cité les 4 premières maisons coté centre ville	MARDI - VENDREDI	Pré Cochet	MARDI	Chemin des grands Prés	LUNDI	Rue de la Versoix	MARDI
Rue de la Cité les autres maisons	MARDI	Chemin du Pré Peilloud	LUNDI	Chemin du Griffon Mélodie	MARDI	Rue de Vésenex/Villard	LUNDI
Chemin du Clézet	LUNDI	Chemin des Prés Lullins	MARDI	Route de Grilly	MARDI	La Vie de l'Etraz	LUNDI
Allée du Collège	MARDI	Chemin des Prés-Tiers	LUNDI	Rue Guy de Maupassant	LUNDI	La Vie d'Orée	MARDI
Chemin de la Colombière	MARDI	Rue du Prieuré	MARDI - VENDREDI	Rue des Hutins	MARDI	Chemin de la Vierge	LUNDI
Chemin de la Combe	LUNDI	Rue des 4 Pierres	LUNDI	Chemin des Iris	MARDI	Rue de Vigny	MARDI - VENDRED
Rue de la Combe de l'Eau	LUNDI	Place des 4 Vents	MARDI - VENDREDI	Rue Jean de Gingins	LUNDI	Passage du Vieux Moulin	MARDI - VENDREDI
Rue du Comte de Permissions	MARDI	Rue René Vidart	LUNDI	Rue du Jura	LUNDI	Avenue des Voirons	MARDI
Rue de la Côte d'Arbère	MARDI	Chemin de Revule	LUNDI	Rue de Lausanne Du centre au rond point angle rue Pallud	MARDI - VENDREDI	Rue Voltaire Du centre ville à l'angle de l'Avenue de la Gare	MARDI - VENDREDI
Avenue du Crêt d'Eau	MARDI	Chemin de la Rippe	LUNDI	Rue de Lausanne Du rond point angle rue Pallud au rond point angle rue René Vidart	LUNDI	Rue Voltaire Du rond point avenue de la Gare à l'angle de l'Avenue du Mt Mussy	MARDI
Chemin de la Creuse	LUNDI	Rue des Roseaux	MARDI	Avenue Marcel Anthonioz	MARDI	Allée de la Vouatta	LUNDI

Vésenex sauve et restaure son horloge!

C'est à la fois un concours de circonstances et un faisceau de bonnes volontés, qui ont permis au hameau de Vésenex de sauver l'horloge qui, durant près d'un siècle, a rythmé la vie de la commune rattachée à Divonne depuis 1964.
L'initiative de l'Association des résidents de Vésenex a porté ses fruits. En organisant trois Marchés de Noël, elle a réuni la somme de 7 000 € nécessaire à la restauration de l'horloge qui avait été installée en 1896 au fronton de la mairie-école. Mais le cheminement de cette entreprise mérite le détour.
C'est un habitant de Divonne, Michel Cretin qui découvrait, dans les sous-sol de la mairie de Divonne le mécanisme abandonné sur un tas de bois. Il en parle à Jean-Claude Sans Peur, de l'Association des résidents. Ce dernier entre en contact avec Jacques de Vialet, horloger à Grilly, qui s'est spécialisé dans les horloges d'édifice.
Le devis de 9 200 € pour la remise en état du mouvement, aurait refroidi bien des ardeurs, mais pas l'enthousiasme d'une poignée de membres de l'Association. C'est ainsi que naquit le premier Marché de Noël, suivi de deux autres. La qualité créative des objets proposés, tous issus de l'imagination des membres et réalisés de leurs propres mains, a assuré le succès de la manifestation, qui s'est affirmée cette année encore.
Au lieu des 250 heures prévues, Jacques de Vialet a restauré l'horloge en 195 heures et pour 7 800 €. "Une aubaine" conclut Jean-Claude Sans Peur. "Maintenant il s'agit de mettre le mécanisme à l'abri. Le bâtiment d'école ayant une horloge, l'ancienne trouvera refuge dans la Fruitière de Vésenex. Une armoire en verre trempé est prévue. Nous avons pris notre part dans la restauration, nous attendons le vote du budget par la commune pour connaître la participation de la commune pour finaliser ce beau projet" explique Jean-Claude Sans Peur, qui espère installer l'horloge en 2007.

Un siècle de présence

Le 19 mars 1896, le maire de Vésenex, Edouard Hutin, proposait au Conseil municipal l'achat d'une horloge pour la mairie. Le prix de 1100 francs/or, était une somme considérable à l'époque. D'autant qu'il fallait y ajouter 600 francs/or pour la construction, par M. Grevaz, entrepreneur à Divonne, d'un pignon de façade pour y loger l'horloge. Celle-ci sortait de la manufacture Paul Odobey fils, à Morez (Jura), centrée sur les horloges d'édifice, la précision et le luxe.
Peu fortunée, la commune paya la commande grâce au don de 1000 francs/or que Mme André, propriétaire du château de Vésenex, avait fait en souvenir de son époux. La commune mit les 100 francs restants. Quant aux travaux, ils ont été échelonnés, en fonction des disponibilités financières de la commune. Le 3 mai 1896, l'horloge fut installée au fronton de la maison d'école et rythma la vie du village jusqu'en 1996.

Monts Jura - Site de La Vattay

Idéalement situé en bordure de la RN 5, trois kilomètres après le Col de La Faucille, entre Gex et Les Rousses à 1300 mètres d'altitude, le chalet d'accueil de La Vattay s'intègre parfaitement au paysage jurassien grâce à la qualité architecturale de l'ensemble.
L'accès au domaine est facilité par une RN 5 déneigée en permanence et par l'aménagement de 800 places de parking au pied de la piste d'accès.
A la fois convivial et rationnel, il permet à tous les skieurs de fond mais aussi aux randonneurs et promeneurs, d'exercer dans les meilleures conditions leur activité favorite.
Ce bâtiment d'accueil de jour propose les services d'une location de skis nordiques et de raquettes, un snack restaurant de 140 couverts, une école de Ski Nordique ainsi qu'une salle pique-nique de 100 places, un vestiaire de 30 m² chauffé, équipé de consignes, une salle de réunion et un balcon panoramique abrité pour les compétitions.
Ce chalet a une vocation sportive, éducative (avec l'attrait des scolaires pour ce lieu de proximité), il est un centre d'entraînement pour les athlètes de haut niveau et peut accueillir des compétitions d'envergure nationale puisque le site offre 140 kilomètres de pistes tracées et balisées pour les deux styles de ski de fond (alternatif et skating). De plus, son exposition nord, sa protection des vents du Sud par la crête forestière du Turet, garantissent un enneigement exceptionnel.
Le point fort du site est son engagement sur la qualité totale en matière d'entretien des pistes de ski de fond qui en font la première référence au niveau du massif du Jura.
Depuis quelques années les activités se sont diversifiées avec le développement de 3 sentiers raquettes balisés et d'une piste piéton damée dont la fréquentation ne cesse de croître.
Situé au milieu de la Réserve Nature de la Haute Chaîne du Jura, le site de La Vattay affiche clairement sa situation de site de proximité au cœur d'un environnement privilégié qu'il convient de préserver en restant sur les itinéraires balisés.
Site : www.monts-jura.com

La Mairie change d'horaires !

À compter du 1er mars 2007, l'ouverture des portes de la mairie aura désormais lieu à 15 heures afin notamment de faciliter l'instruction des dossiers par le service population (état civil, élections).

Les autres horaires restent inchangés :
8h-12h et donc 15h-17h30 du lundi au jeudi et 8h-12h le vendredi.
Deux permanences état civil se tiennent le vendredi de 15h à 17h et le samedi (en mairie uniquement, pas de téléphone) de 9h30 à 12h.

Dates des conseils municipaux

Ordre du jour sur
http://www.divonnelesbains.fr/3-170-Les-seances-publiques.php

Les séances sont publiques et ouvertes à tous :

Lundi 12 mars à 20h30
Jeudi 5 avril à 20h30
Jeudi 3 mai à 20h30
(sous réserve de modifications)

Thème n° 79
10 ans d'expositions urbaines et d'achats culturels
Parution mai 2007

I live in Divonne les Bains

Editorial

In the past year France has not been spared the fears and anxieties troubling the western world, and possibly the entire planet.

Bird flu, major pandemics, climate change, global warming, the melting of the glaciers, ethnic and territorial conflict, power rivalries between nations and continents - these are the most striking.

All of these have led to incomprehension and fear, which affects political life in our country.

The world around us is changing. We do not always fully understand the consequences of major upheavals, and we find it difficult to respond to such concerns. But it is not only nations that are affected, but also our communities, which each day have to cope with the consequences of change in the world.

Each day the same complaints are heard : the thermal baths are not what they used to be; the shops of the past are no more; the casino, sadly, no longer has a monopoly; buildings are springing up and spreading too quickly ...

In the face of such upheavals there is a temptation to turn inwards, to seek protection and isolation.

But to do so would be to ignore the fact that change has always been natural. In particular, it would mean failing to understand that in our societies nothing can be taken for granted, that there is no such thing as a perpetual guaranteed income, or permanent protection.

While such fundamental shifts in our societies are regrettable, we have a duty to adapt, to anticipate and foresee the consequences of such major change.

If the Town Council had only one wish to make for 2007, it would be to hope that our little community continues to grow and to adapt to the changes forced on us by the development of the greater Lake Geneva area, whose capital Geneva enjoys major success as a home for the development not only of international organizations, but also of the world famous companies that have chosen the region as a base for their activities.

Change can sometimes bring regret or bitterness. Let us endeavour to ensure that, in 2007, change brings enthusiasm and hope. That is our wish for each and every one of you!

Deputy and Mayor of Divonne-les-Bains

Daycare capacity doubled

The municipal daycare centre is going to double its capacity. The new building will accommodate 46 children (compared to 23 at the moment). The new centre will no longer be run by the town of Divonne. The Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG) adopted its new statutes last July, which now make it competent for daycare arrangements for the very young, that is, children from birth up to four years old.

"The CCPG will not only take over the existing structures, but will also set up and manage a programme to create eight facilities across the Pays de Gex," explains Michel Mourlevat, who is responsible for social affairs in the CCPG. "The actual sites have not yet been finalized, but we are negotiating with the mairies."

The programme for 2004-2006 adopted by the Family Allowances Fund (CAF) of Ain nevertheless provides for two inter-communal structures, for Gex-Cessy-Echenevex and Divonne-Grilly. The latter might be extended to Vésancy, should it join the CCPG.
The Divonne centre, which will replace that at the Ecole du Centre, will be built on a site of 3000 square metres bordering the 7000 square metre site earmarked for the new accommodation centre for elderly dependent persons (EHPAD). The elderly will thus be right next to the very young, which should prove a pleasant mix.

The project foresees a single-storey building and emphasizes environmental quality, while attempting to go beyond current norms. It favours materials compatible with sustainable development and energy saving, and will be constructed in the Voirons sector over the next eighteen months (the opening is scheduled for 2008). "We want it to be managed as closely as possible by local people, with communal delegates serving on its management committee. We will have a clearer idea on this by the end of 2007," adds Michel Mourlevat.

The Pays de Gex is not meeting the demand for daycare places, which is high. Even when this initial stage providing 260 places is complete, however, the CCPG thinks that it will still not meet local needs. "But our project is a 'first' at the inter-communal level, since it predates the announcement by the Ministry (for Family) of 40,000 places to be created nationally," states Michel Mourlevat. "So this is encouraging ..."

New arrangements for refuse collection

This was mentioned in our last issue. Please note the following information on refuse collection schedules from the Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG).

Three years ago the aim of the new scheme was to improve sorting and to modernize collection arrangements. The CCPG now wants to standardize the system everywhere in the Pays de Gex, which means reorganizing collection arrangements for household refuse and recyclable waste in outlying areas.

Collections in Divonne-les-Bains will now follow the schedule indicated below.

You are reminded that dustbins must be put out the evening before collection day. You are strongly advised to move them back onto your premises as soon as the refuse has been collected so as to keep the streets looking tidy and prevent acts of vandalism. Thank you for your cooperation!

For further information, call the refuse service on 04 50 99 12 01 / or freephone 0800 800 215 / or on Internet at www.ccpg.fr/dechets

Shows for youngsters at the Esplanade du Lac

Many children regularly accompany their parents to shows at the Esplanade. Now it's the parents' turn to accompany their offspring to two new year shows specially for children aged 5 and above.

The first is on Wednesday 7 February, where theatre, songs and puppets tell the story of Noémie. This simple and touching story by Jean-Maurice Boudeulle is about the loneliness some children have to cope with and the guilt felt by mothers who have to work. Children can discover Noémie's world of music and poetry in this sensitive production with an imaginative and humorous script.

Then, on Wednesday 11 April, the Heavy Fingers quartet present a story in music. More than just a retelling of Prokofiev's story, Peter and the Wolf is an innovative production full of youthful energy, with four saxophone-playing dads and a pretty actress performing a refreshing and fun musical tale.

The Divonne schools fund-raising association "Sou des Ecoles" is organizing a sweet-and-savoury food and drink stand before and after each of the above shows.

Wednesday 7 February 2007, at 5.30 pm,
L'Esplanade du Lac
Les monstres de ma mere
(My Mother's Monsters)
Performed by the Théâtre de l'Aventure

Wednesday 11 April 2007, 3 pm
Peter and the wolf
Performed by Heavy Fingers

All ages (5 and above)
Tickets : 12€ / Reduced rate : 10€ /
Subscribers and family rate : 8€
Duration : 1 hour - Salle de spectacle

Help the Federation For Rare Diseases
(Fédération Maladies Orphelines)

The Minnie-Lud association in the département of Ain is launching a campaign called " Teddys for smiles " to help raise money for the Maladies Orphelines Federation (FMO).
What's involved:
- Collection of any surplus teddy bears you may wish to give away ! and of cash gifts up to April 2007.
- Exhibition and event: " Teddys for smiles " from Tuesday 2 May to Saturday 5 May 2007: bears collected over the past six months will be put on sale at token prices. All profits will go to the FMO.

Contact:
Association Minnie-lud, Meximieux :
minnielud@wanadoo.fr and 04 74 61 01 90

Library loans :
even more books to borrow ...

As from Tuesday 2 January 2007 members of the Correspondances mediatheque can now borrow up to four books or magazines and 1 CD-ROM per card for three weeks. When the mediatheque opened in October 2005 loans were limited to three books or magazines and 1 CD-ROM per card for three weeks.
Early in January all members received a letter, together with the 2007 guide to the mediatheque, informing them of the new borrowing limits.
Acquisitions of printed matter in 2006 enabled the Municipal Council to agree to this increase on 7 December 2006.

Agenda

Retrouvez les informations complètes sur notre site : **www.divonnelesbains.fr**

L'Esplanade du Lac

Saison 2006-2007

Renseignements et réservations :
04 50 99 17 70 ou
billetterie.esplanade@divonne.fr
ou Office de Tourisme

Février

Mardi 27 février à 20h30
Danse contemporaine
CCN-LE BALLET DE LORRAINE
" La nuit des interprètes "

Mars

Mardi 6 et mercredi 7 mars
Ateliers d'écritures animés
par Fred Radix

Jeudi 8 mars à 20h30
Concert spectacle - Fred Radix
" Une chanson dans la tête "
1ère partie : Sand, artiste gessienne

Samedi 24 mars à partir de 17h
Musiques actuelles
Tremplin Rock

Avril

Mercredi 11 avril à 15h00
Conte musical déjanté pour
Jeune public (à partir de 5 ans)
Pierre and the loup
par les Heavy Fingers

Mercredi 18 avril à 20h30
Théâtre Comédie
Pieds nus dans le parc
de Neil Simon

Mai

Jeudi 3 mai à 20h30
Chanson française
P'tit d'jil chante Brel

Jeudi 10 mai à 20H30
Nouveau cirque Contretemps
par la Compagnie
les Acrostiches

La Médiathèque
Correspondances

Toutes les animations de la médiathèque sont gratuites et ouvertes à tous. Pour les séances de contes et les ateliers slam poésie, merci de réserver vos places au 04 50 99 02 91.

Fin janvier et février 2007

Un pays à l'honneur : l'Inde
Exposition photographique,
sélection bibliographique

Mercredi 14 février de 15h30 à 16h30
Séance de contes " A chacun sa différence " par les Voix du conte, enfants à partir de 6 ans

Mars

Mercredi 7 mars de 15h30 à 16h
Séance de contes " Prends ton parapluie, Julie " par les Voix du conte, enfants de moins de 3 ans

Vendredi 9 mars de 18h à 19h
Dans le cadre des manifestations organisées pour la **Journée de la Femme** et en partenariat avec le CCAS, la médiathèque organise une visite de ses locaux à 17h30 avant une séance de contes **" Pas d'amour sans ailes / sans elles "** par les Voix du conte, public familial, jeunes à partir de 12 ans. Un verre de l'amitié clôturera cette journée.

Samedi 10 mars, journée slam
Dans le cadre du Printemps des poètes, **ateliers de slam** le matin et l'après-midi animés par l'association Planète slam et scène ouverte en soirée (déclamation des textes).

Mercredi 14 mars de 15h30 à 16h15
Séance de conte " Elle monte, elle monte, la petite bête " par les Voix du conte, enfants de 3 à 6 ans.

Samedi 31 mars de 17h à 18h
Séance de contes " Quand les animaux nous font des histoires " par les Voix du conte, public familial, enfants à partir de 6 ans.

Avril

En partenariat avec L'Esplanade du Lac et à l'occasion du spectacle **" Pierre and the loup "** de Heavy Fingers, présentation d'une sélection d'ouvrages jeunesse sur le loup et la peur.

Exposition " Tonalité " :
enregistrements des 10 auteurs de la sélection 2006 de Lettres Frontière lisant des extraits de leurs propres textes.

Mercredi 18 avril de 15h30 à 16h
Séance de contes " Toc, toc, toc ... qui se cache dans ce cocon ? " par les Voix du conte, enfants de moins de 3 ans.

Vendredi 27 avril
Lettres Frontière : rencontre avec Franck Pavloff, auteur de " Le Pont de Ran Mositar " chez Albin Michel, et lauréat du Coup de cœur français, et Emmanuelle Pagano, auteur de " Le tiroir à cheveux " chez P.O.L.

Université pour Tous

Inscriptions à AEDES - 04 50 41 94 93 ou contact@universitepourtous.org / www.universitepourtous.net

Cycle Littérature " les Classiques revisités " de 19h30 à 21h30
Anne-Marie Tremeaud et Michèle Bailly
Salle des associations n°1 à la mairie

Rencontres d'Hiver
6 février : Débat entre lecteurs " Camus écrivain algérien "
20 mars : Postérité de l'œuvre en littérature comparée

Rencontres de Printemps
17 avril : " Pierre et Jean, Maupassant 1888 " Présentation et relecture
5 juin : Débat ouverture sur " la peinture de cette époque "

Conférences du Lundi à 20h30
L'Esplanade du Lac
19 février : Tocqueville et le Canada par Jean-Michel Leclercq
19 mars : New-York, ville Auster par Jean-Marie Felix
16 avril : Les batailles d'Alésia par Jean-Claude Vuillet
21 mai : Jacques Balmat, Monsieur Mont-Blanc par Franscesco Bartoletti, textes de Alexandre Dumas, mise en scène et adaptation musicale
27 mai : De l'infanterie à l'aviation, un héros ordinaire par Claude Thollon-Pommerol

Maison Transfrontalière Européenne

Jeudi 22 février de 16h à 18h
Réunion sur les métiers de l'industrie en Suisse.
Antenne de St Genis - 8 rue de Genève.

Jeudi 22 mars de 18h30 à 20h3
Conférence sur le fonctionnement de la politique de la Suisse
Espace Jean Monnet - salle A
à St-Genis-Pouilly

Nombre de places limité, inscription préalable.
Edwige CHARRAT : + 33 450 87 86 05
e.charrat@frontalier.com

Exposition dans le hall de la mairie
jusqu'au vendredi 30 mars.

Événements et fêtes locales

Mardi 13 février
Collecte de Sang - De 10h à 12h30 et de 16h30 à 19h30 - Salle des Fêtes

Samedi 24 et dimanche 25 février
Loto USD à la salle des fêtes

Samedi 3 mars
Congrès départemental des Anciens sapeurs pompiers département de l'Ain à la salle des fêtes et à L'Esplanade du Lac

Judo : Circuit départemental benjamins et benjamines au gymnase

Samedi 17 mars
Carnaval du sou des écoles
à la salle des fêtes

Samedi 17 mars à 20h30
" Hôtel des 2 mondes "
d'Eric-Emmanuel Schmitt
à L'Esplanade du Lac
Par le Théâtre du Torrent
Proposé par l'Association Théâtre de Divonne

Samedi 17 et dimanche 18 mars
Compétition fleuret /escrime
au gymnase

Samedi 24 mars
Evénement musical / One wheel Team
à la salle des fêtes

Samedi 31 mars au 1er avril
8ème de finale / Twirling club au gymnase

Mardi 10 avril
Collecte de Sang
De 10h à 12h30 et de 16h30 à 19h30
Salle des Fêtes

Du vendredi 27 au dimanche 29 avril, de 11 h à 19 h
Exposition des artistes et créateurs,
à L'Esplanade du Lac, 33 artistes de Divonne et sa région présentent leurs peintures, sculptures, céramiques...
Invité d'honneur : Pierre Cayol, peintre du sud de la France.
Plus d'infos sur le site : www.arpadi.fr
Autoportrait - Pierre Cayol
(photo extraite du site www.pierre-cayol.com)

Samedi 28 avril
Evénement musical / One wheel team
à la salle des fêtes

Dimanche 29 avril
Journée Nationale de la Déportation

Mardi 8 mai
Armistice de la 2ème guerre mondiale
à la salle des fêtes

Mercredi 9 au 16 mai
Exposition peintures du LEC
à L'Esplanade du Lac

Dimanche 13 mai
Meeting du Dragon tuning club
à l'hippodrome

Vous avez aimé ?
Un livre, un spectacle, une BD, un CD, une exposition, un restaurant ou tout autre chose ? Si vous souhaitez en faire profiter nos lecteurs en le publiant, n'hésitez pas à nous envoyer vos coups de cœur ou vos bonnes adresses à communication@divonne.fr

Numéros utiles

Mairie de Divonne-les-Bains

Changement ! la mairie ouvre dorénavant ses portes à 15h du lundi au vendredi du lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 15h00 à 17h30 vendredi : 8h00 à 12h00

Permanences spécifiques :
- **État Civil**
vendredi : 15h00 à 17h00
samedi (en mairie) : 9h30 à 12h00
- **Urbanisme-Scolaire-Social et Association**
du lundi au vendredi : 8h à 12h

Standard : 04 50 20 03 49
Fax accueil : 04 50 20 47 87
Courriel : mairie@divonne.fr

Cabinet du Maire :
04 50 20 47 00 / Fax 04 50 20 01 40
Communication : 04 50 20 47 05
Secrétariat général : 04 50 20 47 12
Domaine : 04 50 20 47 01
Finances-budget : 04 50 20 47 40
Urbanisme-cadastre : 04 50 20 47 20
Services techniques : 04 50 20 47 30
Scolaire-inscriptions : 04 50 20 47 11
Social : 04 50 20 47 60
Accueil-population : 04 50 20 47 81
Sports - associations : 04 50 20 47 45
Floral : 04 50 99 02 80
Bâtiment : 04 50 20 47 74
Police municipale : 04 50 20 02 76
du lundi au vendredi : 9h à 12h
Gymnase : 04 50 20 27 75

Esplanade du Lac :
Médiathèque Correspondances :
04 50 99 02 91
Horaires d'ouverture :
Mardi, Mercredi : de 14h à 18h
Vendredi : de 15h à 19h
Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h
Centre Culturel et d'Animation :
04 50 99 17 70
Billetterie et renseignements :
du lundi au vendredi 10h à 12h
et 15h à 18h

Office de Tourisme : 04 50 20 01 22
divonne@divonnelesbains.com

Espace jeunes : 04 50 20 29 15
Centre de loisirs : 04 50 20 30 93
Crèche/Halte-garderie :
04 50 20 28 82
École d'Arbère : 04 50 20 29 57
École maternelle du Centre :
04 50 99 17 40
École primaire du Centre :
04 50 20 02 65
École de Vésenex : 04 50 20 76 70
École de Villard : 04 50 20 04 39
Collège Marcel Anthonioz :
04 50 20 10 52

Services publics

Sous-Préfecture de Gex :
04 50 41 51 51 & fax 04 50 41 42 87
Préfecture : 04 74 32 30 00
Trésor Public de Gex : 04 50 41 51 03
Hôtel des Impôts de Bellegarde :
04 50 56 69 40 au 11, rue Ampère
Communauté de Communes du Pays de Gex : 04 50 42 65 00
Inspection de l'enseignement Primaire (Technoparc Saint-Genis-Pouilly) :
Pascale Matera - 04 50 40 76 60

Environnement

Météo France :
08 92 68 02 01 ou le 32 50
Qualité de l'air - Indice ATMO :
http://www.atmo-rhonealpes.org
Les déchets à Divonne :
- centre ville et immeubles :
mardi et vendredi
- hameaux tout habitat : lundi
et immeubles seulement : vendredi
- collecte sélective : mardi

Contact Déchets :
Pour les particuliers : Laurent Fournier au numéro vert gratuit : 0 800 800 215 (infos tri, problème de collecte, commande poubelles et composteurs)
Pour les commerçants et artisans : Carine Dornier au 04 50 42 26 41 (commande de bacs, facturation de la redevance spéciale, TEOM, problème de collecte)
Pour les Déchetteries :
(ouverture 7 jours /7, sauf les jours fériés) : Ludovic Bruston 04 50 99 12 08
- **Versonnex** - 04 50 42 74 74
- **Péron** - 04 50 59 14 64
- **Saint-Genis-Pouilly** - 04 50 42 09 41

" Allô encombrants " AGCR
04 50 20 65 86 - collecte les encombrants ménagers à domicile, sur simple appel téléphonique, pour les personnes ne pouvant se rendre en déchetterie.

Un numéro vert (infos tri, compostage et bacs à ordures ménagères) **0 800 800 215**

Contact CCPG : 04 50 99 12 01
ou dechets@cc-pays-de-gex.fr

Sogedo (eau potable) : 04 50 41 55 19
SDEI (assainissement) : 04 74 28 78 28
CCPG eau et assainissement :
04 50 40 84 48

Transports

Aéroport de Genève : information sur les vols : 0041 900 57 15 00
Aéroport de Lyon Saint-Exupéry :
0 826 800 826
SNCF Divonne : 04 50 20 07 27
Bus TPN "Nyon-Divonne-Coppet" : horaires des bus mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie
Téléphone des TPN : (004122) 994 28 40
Taxis :
Aubert-Taxi : 06 75 77 55 86
ou 04 50 20 17 71
Jacques Debaud : 06 07 66 54 47
ou 04 50 20 18 55
G.I. Taxi : 06 80 16 52 01
Hervé Janin : 06 07 29 22 66
Laurent Lemaire : 06 07 05 56 03
ou 04 50 20 20 41

Emploi

Service emploi jeunes de la Communauté de Communes à Divonne : 04 50 20 32 27
1er étage bâtiment de La Poste (place de l'église)
ANPE St-Genis-Pouilly :
04 50 28 24 14

Social - Santé

Permanences tenues en mairie :
- **Assistante sociale** :
sur rendez-vous
au 04 50 41 54 62
tous les mardi et jeudi : 9h00 à 12h00
- **Infirmière puéricultrice** :
jeudi (semaines impaires) de 9h à 12h
(Renseignements 04 50 41 54 62)
- **Centre Médico-social de Gex**
04 50 41 54 62
- **CRAM** (caisse retraite) :
4ème jeudi du mois : 9h30 à 12h00
L'après-midi sur rendez-vous
au 06 80 67 78 55
- **OR.GE.CO.** (consommateurs) :
vendredi : 9h30 à 12h00

Accueil Gessien : 04 50 41 61 82
Centre médico social à Gex :
04 50 42 12 53
Maison de retraite "Résidence des Anciens" : 04 50 20 12 35
Le CLIC (Centre Local d'Insertion et de Coordination gérontologique) :
04 50 41 04 04
Infirmière, soins à domicile :
Madame Mougey - 04 50 20 79 94
Service de soins infirmiers à domicile (S.S.I.A.D.) : 04 50 41 47 12
lundi au vendredi : 8h30 à 12h
Nous, les Nounous :
contact Sylvie Abry - 04 50 99 23 94
Sécurité sociale "C.P.A.M." de Bellegarde :
8 rue Zéphirin Jeantet,
01200 Bellegarde
Permanence tenue à la mairie de Gex le 1er lundi sur rendez-vous uniquement au 0820 904 122

Groupement Transfrontalier Européen : 0892 701 074

S.O.S. Animaux : 04 50 41 74 80
A.G.C.R. (Atelier Gessien de Collecte et de Recyclage) : 04 50 28 20 50
Le Vestiaire (vente et collecte de vêtements, derrière l'Hôtel de Ville) :
Ouvert le mardi de 14h00 à 16h00 et le 1er samedi du mois de 9h30 à 11h30
Dépôt de vêtements : uniquement le jeudi de 14h00 à 16h00

Collecte de Sang :
Sylvie Laracine - 0685 02 41 02

Hôpital de Saint Julien :
04 50 49 65 65
Hôpital de Annemasse/Bonneville :
04 50 87 47 47
Hôpital d'Annecy : 04 50 88 33 33

Numéros d'urgence

Pompiers (centre de secours) :
04 50 20 13 61 ou composez le 18
Gendarmerie : 04 50 20 00 20
ou composez le 17
EDF : dépannage 0 810 333 074
GDF : dépannage 0 810 433 074
Urgences médicales et paramédicales : composez le 15

Ambulances :
- **Gex** : 04 50 41 52 53
ou 04 50 41 53 20
- **St-Julien-en-Genevois** :
04 50 49 39 20
Médecins de garde : appelez le 15

Calendrier des pharmacies de garde
Attention, la garde se déroule désormais du vendredi au vendredi, dès 19h. Téléphoner après 21h

Février
16 au 23 : Ferney
pharmacie Revol : 04 50 40 72 10
23 au 02 mars : St-Genis
pharmacie Barbotin : 04 50 42 11 49

Mars
02 au 09 : Thoiry
pharmacie Robert : 04 50 20 87 57
09 au 16 : Divonne
pharmacie Maissa : 04 50 20 00 57
16 au 23 : Gex
pharmacie Bendahou : 04 50 41 52 75
23 au 30 : Gex
pharmacie Savariau : 04 50 41 54 04

Avril
30 mars au 06 : Ferney
pharmacie Bouquet : 04 50 40 68 97
06 au 13 : Divonne
pharmacie Fernoux : 04 50 20 00 93
13 au 20 : Thoiry
pharmacie Arbez : 04 50 41 20 31
20 au 27 : Gex
pharmacie Drai : 04 50 41 47 95
27 au 04 mai : Versonnex
pharmacie Doreau : 04 50 41 14 13

Mai
04 au 11 : Cessy
pharmacie Bouvier : 04 50 41 40 60
11 au 18 : Prévessin
pharmacie Cottin : 04 50 40 57 66